



CONFIDENTIEL

INDUSTRIE DU CIMENT GICA EST CERTIFIÉE AUX NORMES EUROPÉENNES

Le Groupe Industriel des Ciments d'Algérie «GICA», à travers sa filiale «Société des ciments d'Ain El Kebira», vient d'obtenir le certificat de conformité aux normes européennes CE (Conformité Européenne). Cela concerne trois variantes de ciment, certifiées par l'Association française de normalisation (Afnor), après vingt mois d'examen minutieux du dossier de certification formulé par la filiale d'Ain El Kebira. Cette performance va renforcer la volonté de Gica d'aller prospecter d'autres marchés du Vieux Continent, après avoir pris pied en Italie, en Espagne et en Angleterre. Gica n'en est pas à son premier succès, le Groupe a déjà obtenu en 2019 le certificat de



conformité aux normes de l'American Petroleum Institute pour la production de ciment pétrolier utilisé dans le secteur des hydrocarbures. Il y a lieu de noter que GICA s'est lancé dans le commerce, affichant de bons chiffres en la matière. Ainsi, ses exportations ont caracolé autour de 2,247 millions de tonnes en 2021. L'entreprise a exporté vers

plusieurs pays d'Afrique dont la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Mauritanie, le Sénégal, le Cameroun, le Bénin, la Guinée, en plus d'autres marchés en Amérique latine et dans les îles des Caraïbes (Brésil, Pérou, République dominicaine, Haïti...) Pour 2022, Gica table sur 3 millions de tonnes de ciment d'exportations.

VOLS VERS LA FRANCE : AIR ALGÉRIE ANNONCE LA LEVÉE DES RESTRICTIONS SANITAIRES

Dans un communiqué publié hier sur sa page Twitter, Air Algérie a annoncé qu'à partir du 1er août 2022, toutes les restrictions sanitaires d'entrée en France ont été entièrement levées. Néanmoins, relève le communiqué, « le port du masque est toujours en vigueur à bord des aéronefs et au niveau des aéroports ». Ainsi, à partir du 1er août, les voyageurs entrant au territoire français, ne sont pas tenus de prouver qu'ils ont reçu le vaccin anti-Covid, ou un résultat de test négatif. Il est bon de savoir qu'au mois d'avril 2022, l'Algérie figurait toujours sur la liste orange pour les voyages à destination de la France. Une



distinction qui regroupe les pays les moins sûrs en matière de cas positifs au Covid. Dans sa dernière mise à jour de la liste, le ministère français de l'Intérieur a indiqué que l'identification des pays sûrs et les moins sûrs pour voyager s'est faite sur la base des données liées à la propagation de l'épidémie jusqu'au 31 mars.

BANQUES : BNP PARIBAS PROPOSE DE VENDRE SES 54,11 % DE PARTS AU CAPITAL DE LA BANQUE SÉNÉGALAISE BICIS AU GROUPE SUNU

Le groupe bancaire français BNP Paribas a entamé le processus de cession de ses 54,11 % de parts détenues au sein de sa filiale sénégalaise, la Bicis. L'accord de cession qui ne précise pas le montant de la transaction a été communiqué le 29 juillet. A travers cette opération, BNP Paribas qui est détenu à 41,5 % par des investisseurs institutionnels européens (au 31 décembre 2021), compte réduire davantage sa présence en Afrique. Si l'opération est approuvée par les autorités réglementaires, le groupe bancaire français ne sera désormais présent que dans quelques pays stratégiques sur le continent, dont la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud, la Namibie et le Bots-

wana, pour la partie subsaharienne, l'Algérie et le Maroc, pour le Maghreb. Les actions cédées par BNP Paribas seront rachetées par le groupe panafricain de services financiers Sunu, fondé par l'homme d'affaires sénégalais Pathé Dione en 1998. « Notre objectif premier est d'offrir des solutions financières complètes avec un réseau de banques et de sociétés d'assurances plus proche des entreprises et des populations. La Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal est une belle opportunité de réaliser cette ambition au Sénégal et dans la sous-région », a commenté Pathé Dione, qui assure également la direction générale du Groupe Sunu.

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT TUNISIEN KAIS ESSAIED

LES ALGÉRIENS QUITTANT LE TERRITOIRE TUNISIEN NE SONT PLUS SOUMIS AU TEST PCR

Dans un communiqué paru sur sa page Facebook officielle, la présidence tunisienne vient d'annoncer que les Algériens désirant quitter le territoire tunisien ne seront plus soumis à l'obligation de passer le test de dépistage du covid19. Il est expliqué dans le communiqué que, « sur décision du président

tunisien Kais Essaid, et après consultations entre les ministères de l'Intérieur des deux pays, il a été décidé que les Algériens quittant le territoire tunisien ne seront plus soumis à l'obligation de passer le test de dépistage du covid19 à compter du dimanche 31 juillet 2022

et ce, à travers tous les points frontaliers. Il y est ajouté : « C'est en concrétisation des relations exceptionnelles entre l'Algérie et la Tunisie que le président Kais Saïed a pris cette décision afin d'alléger les procédures de passage aux frontières à nos frères algériens ».

LE NISSAB DE LA ZAKAT FIXÉ À 816.000 DA CETTE ANNÉE

Le Nissab de la Zakat pour l'année 1444 de l'Hégire a été fixé à 816.000 DA, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. « Le Nissab de la Zakat a été calculé sur la base de 20 dinars or dont le poids a été estimé à 85 grammes, l'Agence nationale pour la distribution et la transformation de l'or et autres métaux précieux (AGENOR) ayant fixé le gramme d'or 18 carats à 9.600 DA », y est-il précisé. « La Zakat correspond au quart du dixième, soit 2,5 % de toute valeur (argent et offres commerciales) ayant



atteint le Nissab au terme d'une année », y est-il expliqué. « Pour assurer la collecte et la distribution organisées et équitables de la Zakat, le ministère des Affaires

religieuses met à la disposition des personnes devant s'en acquitter les comptes CCP de l'Office national des Wakfs et de la Zakat », y est-il souligné.

PROJET DE RÉALISATION D'UNE VOIE FERRÉE BÉCHAR-GARA DJEBILET

LE CAHIER DES CHARGES EST À L'ÉTUDE

Le gouvernement a fait le premier pas, en entamant l'élaboration des cahiers des charges relatifs au projet de réalisation d'une voie ferrée, Béchar-Gara Djebilet, d'une distance de mille km. Ce projet doit faciliter le transport du minerai de fer de Gara Djebilet (Tindouf) vers Béchar. « Le cahier des charges est en phase d'étude par

un comité technique intersectoriel composé de plusieurs départements, à savoir les ministères de l'Energie, des Transports, ainsi que celui des Travaux publics », a expliqué Mohamed Arkab, soulignant : « Le projet devrait être lancé au cours du premier trimestre 2023 ». S'exprimant en marge d'une visite de travail et

d'inspection effectuée dans la wilaya de Tindouf au cours de laquelle il a procédé au lancement de l'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet, le ministre a indiqué que la première phase (2022-2025) de l'exploitation de ce gisement connaîtra une production de 2 à 3 millions de tonnes par an. Il a ajouté que le minerai de fer sera acheminé par voie terrestre à Béchar où il sera transformé et valorisé par des opérateurs nationaux désirant investir dans ce domaine, en attendant la réalisation de la voie ferrée Béchar-Gara Djebilet. « Une fois la voie ferrée réalisée, la seconde phase commencera, ce qui permettra d'optimiser l'exploitation de la mine en produisant de 40 à 50 millions tonnes par an », a également fait savoir le ministre de l'Energie.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
**S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)**

Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 -
(021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 -
(021)73.99.19

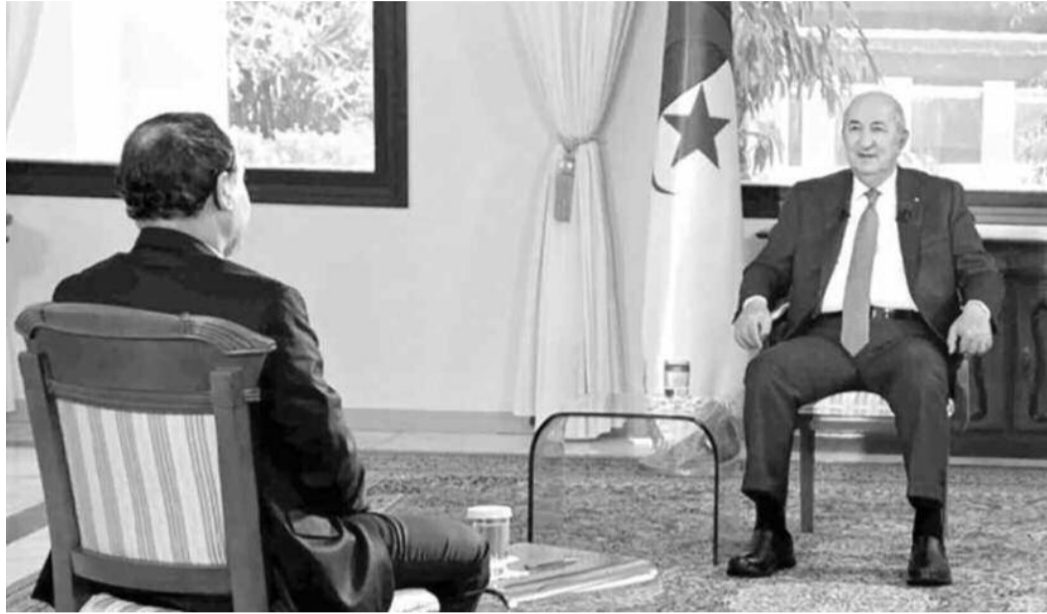
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

RENCONTRE PÉRIODIQUE AVEC LA PRESSE NATIONALE

Les engagements solennels du Président

Le chef de l'Etat a déclaré que le Sommet arabe d'Alger «sera un succès dans la mesure où l'Algérie n'a aucune autre intention derrière l'organisation de ce Sommet que d'œuvrer pour l'unification des rangs arabes».

Lors de sa rencontre périodique avec la presse nationale, diffusée dimanche soir sur les chaînes de télévision nationales et les ondes des radios, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a, notamment, abordé les grandes questions de l'heure touchant au pouvoir d'achat, à l'économie nationale, à l'ANP, aux relations inter-arabes... Ainsi, Tebboune a affirmé son engagement à «augmenter les salaires et l'allocation chômage à compter de l'année prochaine, sur la base d'une étude approfondie pour qu'il n'y ait pas d'inflation», expliquant la «possibilité» de les revaloriser à la faveur d'une «seule décision ou de manière progressive tout au long de l'année 2023», selon une dépêche de l'agence officielle APS. Il a ajouté, dans le même registre, que le pays a les «capacités de récupérer, à moyen terme, la valeur du dinar», relevant l'importance de prendre «des mesures précises pour éviter de créer de l'inflation». Au chapitre de l'énergie, le chef de l'Etat a salué «l'esprit patriotique et la volonté des travailleurs de Sonatrach, qui ont permis à l'Algérie de restituer ses capacités énergétiques», annonçant, par la même occasion, «d'autres découvertes majeures à venir». Quant au secteur agricole, le Président Tebboune a souligné que celui-ci connaît actuellement une «restructuration» et une «amélioration», estimant que le pays était «en mesure de réaliser l'autosuffisance» dans certaines matières telles que «le blé dur et l'orge», des produits qualifiés «d'arme fatale». S'agissant du secteur de l'habitat, Abdelmadjid Tebboune a affirmé que les formules proposées actuellement seront «maintenues» sans écarter la possibi-



été de proposer au gouvernement une «nouvelle formule». Ces démarches, poursuit-il, entrent dans le cadre des efforts visant «l'éradication définitive» de la crise du logement en Algérie «en préservation de la dignité des Algériens». «On ne saurait tolérer que les enfants de l'Algérie des Chouhada vivent dans des habitations précaires», a-t-il déclaré. Et de déplorer : «Nous regrettons de voir des gens, de connivence avec certains responsables, occuper des bidonvilles que nous avons démolis et en avons relogé les propriétaires dans des foyers décents». Tebboune a annoncé à ce sujet «la préparation en cours d'une nouvelle loi punissant sévèrement ceux qui s'emparent des terres domaniales». Le chef de l'Etat a, par ailleurs, évoqué l'initiative de rassemblement, expliquant que celle-ci serait «le prolongement des lois de la Rahma, de la Concorde civile et de la Réconciliation nationale» et qu'elle toucherait tous les «fourvoyés qui ont fini par réaliser que leur avenir était assuré dans leur pays et non pas par certaines parties étrangères». Abdelmadjid Tebboune a ajouté que cette initiative concernera également ceux qui «ont préféré s'éloigner pour avoir été maltraités», poursuivant que les «tentatives de certaines parties hostiles à l'Algérie seront vouées à l'échec face à ce peuple vaillant et résistant». Le président de la République a également rappelé que «les adeptes de la période de tran-

sition et du cinquième mandat ont essuyé un échec, de même que ceux qui tentent d'ouvrir la voie à l'intervention étrangère en Algérie», avertissant : «A ceux-là je dis: ne perdez pas votre temps, car nous n'accepterons point cela et nous ne l'autoriserons jamais». Le chef de l'Etat a, en outre, mis en relief «le succès retentissant» du défilé militaire organisé par l'Armée nationale populaire (ANP) à l'occasion du 60^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale (...). Et de poursuivre que l'organisation du défilé militaire par l'Algérie est en fait un «retour à la source», et que l'Algérie est un «grand pays en Afrique et influent en Méditerranée».

LE PAYS A L'AMBITION DE SE FRAYER UNE PLACE DE CHOIX

Le président de la République a, par ailleurs, affirmé que l'Algérie satisfaisait, en grande partie, aux conditions d'adhésion aux BRICS, un groupe auquel s'intéresse le pays, en ce qu'il constitue une «puissance économique et politique». Tebboune a mis en avant le souci permanent de l'Algérie à attirer les investissements étrangers de pays frères et amis à l'image du «Qatar, de la Turquie, de l'Arabie saoudite et de certains pays considérés comme alliés stratégiques, à l'instar de l'Italie et autres». Dans le même contexte, il a noté que l'Algérie ambitionnait de se frayer une «place de choix» dans son espace africain, notamment à

travers la «révision» de certaines lacunes et le «lancement de plusieurs projets importants d'intégration africaine», considérant que le pays «est africain de par son destin et de par son prolongement». Abdelmadjid Tebboune a également abordé le Sommet arabe d'Alger, indiquant que ce Sommet «sera un succès dans la mesure où l'Algérie n'a aucune autre intention derrière l'organisation de ce Sommet que d'œuvrer pour l'unification des rangs arabes». Et de relever : «Les dernières années ont connu une grande détérioration des relations et l'apparition de différends et de désaccords entre plusieurs pays arabes. En dépit de ces différends, tous les pays vont se retrouver en Algérie, qui n'a de problème avec aucun pays arabe et respecte tous les Etats», ajoutant : «Tout l'intérêt pour la Oumma arabe de se rencontrer en Algérie, qui est, de surcroît, la mieux placée pour unifier les rangs et mener des médiations pour régler certains différends». Evoquant la participation de la Syrie au Sommet d'Alger, le président de la République a indiqué que la présence de ce pays faisait l'objet «d'une concertation entre les pays arabes», expliquant que «d'un point de vue juridique, la Syrie est considérée comme un des pays fondateurs de la Ligue arabe, et sa présence au Sommet serait tout à fait normale, mais d'un point de vue politique, il existe encore quelques différends».

Y. S.

L'édito

Par Zahir Mehdaoui



ALGÉRIE TÉLÉCOM, REPRENDS-TOI !

Coupures intempestives d'internet, services après-vente laissant à désirer, téléconseillers aux abonnés absents... s'il fallait décrire les désagréments éprouvés par les usagers d'Algérie Télécom, ce serait à n'en plus finir ! Les espoirs suscités par le groupe quant à l'amélioration de la qualité et de la célérité de ses prestations s'éloignent de plus en plus au vu du nombre des usagers qui se plaignent quasi quotidiennement, soit sur les réseaux sociaux, soit devant les guichets des agences du groupe. Chaque jour, en effet, un nombre considérable de clients prend d'assaut les agences d'Algérie Télécom de plusieurs villes du pays et passent, là, de longues heures, qui pour réclamer, qui pour payer son abonnement mensuel, qui pour s'enquérir des offres promotionnelles... parfois inutilement. Les lenteurs et la bureaucratie que tous les gouvernements successifs se sont engagés à éradiquer des mœurs administratives sont toujours en usage. Le monopole exercé par le groupe sur certaines fournitures et services internet lui donne le champ libre de n'en faire qu'à sa tête. Et il le fait si bien ! Combien sont-ils ces prestataires qui attendent depuis des mois une réponse favorable à leur demande ? Combien sont-ils ces clients ayant signalé des dérangements, qui ont dû attendre des mois, voire des années, avant que les pannes signalées ne soient prises en charge ? Combien d'heures les guichets de la poste ont-ils perdus avec des pancartes où on pouvait lire : «Pas de connexion. Merci !» ? La liste des inconvénients et des mécontentements d'Algérie Telecom s'allonge à n'en pas finir. C'est inadmissible pour un groupe qui symbolise en quelque sorte la modernisation du pays. Jusqu'à quand continuera-t-on dans cette gestion qui donne une piètre image de cette entreprise et rend le citoyen de plus en plus aigri ? Si pour chaque fourniture ou service, le client devait subir un parcours du combattant pour se l'offrir, l'Algérie aurait encore de longues années à passer pour parvenir au développement auquel elle aspire depuis des années. A l'heure de la digitalisation et du e-commerce, la rapidité dans les prestations de service doit être un élément clé avec lequel on ne devrait pas badiner. S'arrimer à la modernité ne peut se faire avec un rythme de travail aussi lent et une bureaucratie qui remet à demain ce qui doit être fait aujourd'hui. Certes, le groupe ne cesse d'investir et d'engranger des bénéfices croissants, mais les lenteurs et la qualité des prestations de services font qu'il fait actuellement l'objet de toutes sortes de critiques de la part des citoyens. Les réseaux sociaux pullulent de publications brochant Algérie Telecom pour toutes sortes de désagréments, notamment sur la lenteur du débit de la connexion internet ou la déconnexion cyclique et inexplicable. Algérie Télécom doit rapidement améliorer sa gestion. Les responsables sont appelés à agir en proposant des solutions adéquates par rapport à tous les problèmes signalés par les usagers et surtout arrêter de faire dans «l'effet d'annonce» qui ne trompe plus personne.

Z. M.

MICRO-ENTREPRISE : VENTE DES ÉQUIPEMENTS HYPOTHÉQUÉS

Vers la mise en place d'une procédure judiciaire

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat a présidé, hier une réunion de travail avec les directeurs généraux des banques publiques, des représentants du ministère des Finances, le secrétaire général de la Chambre nationale des notaires et des représentants des l'Association des banques et établissements Financiers (ABEF), est-il indiqué dans un communiqué diffusé hier. ont pris part à cette réunion le directeur général et des

cadres de l'ANADE, Bouziane Mohamed Cherif, des responsables du ministère, des représentants du Fonds de garantie des prêts». Il a été convenu d'établir une procédure judiciaire auprès de la Chambre nationale des notaires. Il a été proposé d'autoriser les notaires sur l'ensemble du territoire national à superviser le processus de vente des équipements hypothéqués et à libérer les contrats de vente, tandis que les banques publiques doivent présenter une attestation de remise du matériel

une fois que les propriétaires du matériel ont payé la redevance. «Dans un souci de simplification et de facilitation des financements accordés aux porteurs de projet, notamment dans le cadre de la formule «financement de groupe», tous les aspects liés à cette nouvelle formule ont été étudiés lors de la rencontre, qui permet aux porteurs de projet de se regrouper afin de réaliser des investissements atteignant 10 millions de dinars», conclut le communiqué.

Y. S.

DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN ALGÉRIE

La diaspora invitée à y contribuer

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a affirmé hier que le ministère aspire à encourager les enseignants et chercheurs algériens résidant à l'étranger à contribuer au développement de la recherche scientifique dans les universités algériennes, en assurant une formation qualitative aux chercheurs et étudiants des différents établissements universitaires et de recherche sur les plans cognitif et méthodologique.



Dans une allocution, en ouverture de l'université d'été de la faculté de médecine de l'Université d'Alger 1 "Benyoucef Benkheda" qui durera trois jours, le ministre a indiqué que " cette

contribution se répercutera positivement sur la qualité des recherches, études et articles publiés sur les plans national et international, ce qui améliorera leur lisibilité et visibilité". Il a ajouté que son département ministériel œuvre à associer les

chercheurs algériens établis à l'étranger" à élaborer des programmes de formation pour les nouvelles écoles nationales supérieures, à l'instar de l'École nationale supérieure de mathématiques et l'École nationale supérieure de l'intelligence

artificielle et prochainement l'École supérieure de la nanotechnologie. Pour Abdelbaki Benziane, l'organisation de ce genre d'action contribuera "à la formation d'une nouvelle génération de jeunes talentueux, innovateurs et créateurs, "qui voient en le savoir un moyen de réaliser la renaissance tant escomptée et d'édifier l'économie du savoir basée sur l'intelligence et l'investissement dans la formation, la recherche et la généralisation du numérique, en sus de la promotion de l'intelligence artificielle et la maîtrise de la technologie". Dans une déclaration à la presse, en marge de cette rencontre scientifique, le ministre de l'Enseignement supérieur a exprimé la disponibilité des enseignants et chercheurs algériens résidant à

l'étranger "à participer à la formation, à accompagner l'élite parmi les étudiants doctorants", affirmant que l'intérêt a été focalisé lors de cette université d'été sur les enseignants inscrits dans les filières de mathématiques, technologie et intelligence artificielle, en attendant l'organisation d'autres universités d'été sur des domaines divers à travers le pays. Il a conclu que "la prochaine rentrée universitaire 2022-2023 verra l'ouverture d'une école nationale supérieure de la nanotechnologie au pôle universitaire de Sidi Abdallah, en plus des écoles nationales de mathématiques et d'intelligence artificielle ouvertes durant la saison en cours. R. N.

L'ESAA LANCE LA PREMIÈRE BOURSE D'EXCELLENCE

L'École supérieure algérienne des affaires vient de signer une convention de partenariat avec le cabinet Hadj Ali portant lancement de la première bourse d'excellence. Cette bourse, dont les inscriptions ont pris fin le 31 juillet, est destinée aux étudiants nationaux et internationaux titulaires au minimum d'un Bac +3 toutes spécialités confondues. Les candidats doivent

être âgés de moins de 27 ans, et justifier d'une moyenne égale ou supérieure à 14/20 sans année refaite. Les candidats présélectionnés passeront un examen écrit et un test de français. Ceux qui sont retenus seront appelés pour un entretien oral devant un jury. Les bourses d'excellence s'inscrivent dans la démarche RSE adoptée par l'ESAA afin d'encourager le développement des compétences et l'insertion professionnelle. Par ailleurs il convient de préciser que la convention a été signée par le directeur général de l'ESAA, Karim Kiared, et le directeur de cabinet, Mohamed Samir Hadj Ali.

R. N.

19^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RÉSEAU ARABE DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME L'Algérie y prend part

L'Algérie a pris part, les 27 et 28 juillet à Nouakchott, en Mauritanie, à la 19e assemblée générale du Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'homme sur «l'intégration des droits de l'homme dans les politiques publiques». Ont participé aux travaux de cette rencontre, une délégation du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) conduite par Abdelmadjid Zaâlani, l'ensemble des institutions nationales arabes des droits de l'homme membres du réseau, ainsi que des partenaires parmi les représentants du Haut-Commissariat des Nations unies, du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et de l'Institut arabe des droits de l'homme. Selon le communiqué de la CNDH, la rencontre a été sanctionnée par la signature d'un mémorandum d'entente entre le Réseau arabe et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) représenté par le Centre de formation et de documentation des Nations unies sur les droits de l'homme pour l'Asie du Sud-Ouest et la région arabe ainsi que la société civile.

La même institution des droits de l'homme a précisé que «le mémorandum vise à promouvoir et à protéger les droits de l'homme, à renforcer la coordination

mutuelle entre le Réseau arabe et le Centre des Nations unies et à échanger leurs expertises dans le domaine des droits de l'homme».

Les participants affiliés au Réseau arabe des institutions nationales des droits de l'homme ont mis l'accent sur la «réalisation d'études et de recherches conjointes

dans les domaines des droits de l'homme d'intérêt commun avec un échange constant d'informations dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'homme, ainsi que l'élaboration d'une feuille de route conjointe pour la mise en œuvre des clauses du mémorandum d'entente». Dans ce cadre, le

président du CNDH, Abdelmadjid Zaâlani, a eu des rencontres bilatérales avec les chefs des délégations arabes en vue d'examiner «une plateforme préliminaire pour la signature de mémorandums d'entente avec les institutions arabes homologues».

R. N.

LES DÉTENUS LAURÉATS RÉCOMPENSÉS

Formation des détenus, un facteur d'«intégration sociale»

A l'effet d'honorer les détenus lauréats des différents examens (BAC et BEM) ainsi que ceux qui ont brillamment réussi les examens de la formation professionnelle de l'actuelle édition, le secrétaire général du ministère de la Justice, accompagné du directeur général de l'administration pénitentiaire, Said Zerb, a présidé au centre de rééducation de Koléa, une cérémonie en l'honneur de ces heureux lauréats. Une attention particulière qui aura pour effet d'encourager ces derniers dans leur quête du

savoir et les féliciter pour la persévérance dont ils ont fait preuve durant leur incarcération.

Dans son allocution, Said Zerb a déclaré que "cette année a été couronnée de succès, tout comme l'année dernière", a-t-il affirmé en ajoutant : " La formation des détenus est un facteur important pour renforcer leur intégration sociale et professionnelle après leur libération". Aussi, le même intervenant a fait savoir que " l'État prend en charge toutes les dépenses de scolarité des personnes emprison-

nées dans les différentes phases en plus de fournir tous les livres de tous les niveaux d'études".

En matière de résultats, Said Zerb n'a pas manqué de préciser que " la session de juin 2022 comptait 2 176 détenus au baccalauréat et 890 au Brevet d'enseignement moyen ".

Par ailleurs, le directeur général de l'administration pénitentiaire, Said Zerb, a déclaré que "les prisonniers qui ont bénéficié de la réduction de leur peine ont été libérés conformément aux instruc-

tions et directives du Président de la République. " Il a également ajouté que "la peine a été réduite à deux ans pour certains prisonniers, avec la possibilité pour les détenus de l'établissement pénitentiaire qui ont réussi à obtenir le baccalauréat de s'inscrire à l'université". Enfin, il a souhaité bonne chance aux détenus retenus, les appelant à poursuivre leurs études, en les assurant qu'ils trouveront tout le soutien de l'administration pénitentiaire.

R. N.

SELON KAOUTER KRIKOU, MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME :

«Nécessité de soutenir la femme productive»

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a mis en avant l'importance de continuer à soutenir la femme productive afin d'atteindre la créativité et le professionnalisme requis pour contribuer au développement national.

«Le soutien apporté à la femme algérienne s'inscrit dans le cadre d'un programme national intersectoriel visant à lui permettre d'atteindre le professionnalisme et la créativité requis pour promouvoir le produit national», a déclaré à la presse Mme Krikou, à l'issue d'une visite effectuée à l'Établissement pour enfants assistés à El Biar (Alger) et à l'atelier Ma T'art Céramique à Bouchaoui, en compagnie de la ministre qatarie du Développement et des Affaires familiales, Mariam Al-Misnad, et la ministre libyenne des Affaires sociales, Wafa Abou Bakr Al-Kilani. Mme Krikou a passé en revue, par la même occasion, les acquis réalisés par la femme algérienne dans le domaine de l'artisanat et des métiers, indiquant que la visite de l'atelier «est une occasion de faire connaître aux ministres libyenne et qatarie, suite à leur participa-



tion à la Conférence internationale sur le combat de la femme algérienne, les expériences de l'Algérie en matière de promotion de la femme

algérienne productive et créative». De son côté, la ministre qatarie du Développement et des Affaires familiales s'est félicitée des acquis réalisés

par la femme productive qui «s'est surpassée pour améliorer son produit et préserver le patrimoine traditionnel authentique». R. N.

COOPÉRATION ONEDD ET FAO

Réalisation d'un projet au massif des Bibans



L'Observatoire national de l'environnement et de développement durable (ONEDD) a signé, dimanche à Alger, une convention de partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour réaliser un

projet portant sur la gestion intégrée des forêts et de la biodiversité au massif des Bibans. Cette convention a été paraphée par le directeur général de l'ONEDD, Karim Arab, et la représentante de la FAO en Algérie, Irina Kouplevstskaya But-

toud, en présence de la ministre de l'Environnement, Samia Moualfi, et des représentants des ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de l'Agriculture. Ce projet qui sera financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à hauteur de 3.297.260 dollars, sera exécuté par l'ONEDD avec l'appui technique de la FAO. Il sera mis en œuvre, dans une première phase, dans les deux communes de Théniet Ennasr (wilaya de Bordj Bou Arreidj) et Ighil Ali (wilaya de Bejaïa). Lors de la cérémonie de signature, Mme Moualfi a expliqué que ce projet qui s'étalera jusqu'à décembre 2025, visait à améliorer la production des terres montagneuses et aider les populations locales à utiliser au mieux les ressources naturelles, et ce, dans l'objectif de promouvoir le développement durable et protéger la biodiversité et les écosystèmes. De son côté, Mme Buttoud a souligné que la réalisation de ce projet permettrait de contribuer à la réalisation des objectifs du développement durable (ODD) et la gestion intégrée des forêts. R. N.

TENUE DE LA 5^E SESSION DE LA COMMISSION SECTORIELLE MIXTE ALGÉRO-TUNISIENNE

Intensifier les mécanismes de coopération dans le tourisme



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi effectuera, aujourd'hui, une visite de travail de deux jours en Tunisie, pour superviser avec son homologue tunisien, les travaux de la 5e session de la commission sectorielle mixte dans le domaine du tourisme, indique un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit dans le cadre «des efforts de coopération continus entre les deux pays en matière de tourisme», précise la même source. Au programme de cette rencontre figure «l'établissement des repères de la nouvelle vision des

relations bilatérales, en concrétisation de la volonté commune de booster la coopération bilatérale à des horizons prometteurs, notamment dans le secteur du tourisme, en dressant un état des lieux des réalisations enregistrées depuis la tenue de la dernière session en Algérie». La rencontre portera également sur «la présentation des visions, des idées et des initiatives visant à renforcer et à intensifier les mécanismes de coopération dans plusieurs domaines», a conclu le communiqué. R. E.

SONELGAZ

LARGE MOUVEMENT DE NOMINATIONS ET DE MUTATIONS

Le président-directeur général du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a procédé, hier, à un large mouvement de nominations et de mutations qui a touché des cadres dirigeants, des directeurs de distribution et des directeurs régionaux du transport d'électricité et de gaz. Selon le communiqué de Sonelgaz «ces changements concernent surtout les cadres dirigeants et de directions régionales et ce, dans l'objectif de donner un nouveau souffle au Groupe et de créer une nouvelle dynamique au niveau des sociétés de la Sonelgaz». Lors de ce mouvement, il a été mis fin aux fonctions de deux cadres dirigeants, qui ont été remplacés par deux autres responsables, tout comme il a été décidé de mettre fin aux fonctions de quatre directeurs de distribution de wilayas et la nomination de 7 autres directeurs, tandis que des mutations ont touché 14 directeurs de distribution. Dans le même sillage, ajoute le groupe, «ce mouvement a également concerné les directeurs régionaux de transport de l'électricité et du gaz, où il a été décidé de mettre fin aux fonctions de deux directeurs de régions, la nomination de trois directeurs et la mutation de quatre autres.»

R. E.

CONDOR

18 CAMIONS FONT ROUTE VERS LA LIBYE

Condor a lancé hier une opération d'exportation de produits électroménagers vers la Libye. En effet, 18 camions chargés de réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, glacières et machines à laver, d'une valeur de 400 000 dollars ont pris la route à destination de la Libye. Condor a exporté pour 6 millions de dollars au cours des six premiers mois de 2022. L'entreprise est fortement présente sur le marché africain. Elle a pris pied dans une dizaine de pays, faisant du chiffre : ses exportations y ont dépassé les 80 millions de dollars. La société ambitionne de réaliser un chiffre d'affaires annuel à l'export de 200 millions de dollars à l'horizon 2025.

R. E.

ANADE

UNE PLATEFORME POUR LES PROPOSITIONS DES EMPLOYÉS

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a lancé une plateforme numérique interne pour recevoir les doléances et propositions des employés, indique un communiqué du ministère délégué chargé de la Micro-entreprise. «Une plateforme numérique interne a été développée au niveau de la Direction générale de l'ANADE pour permettre à tous les employés de soumettre leurs préoccupations et doléances ainsi que leurs propositions aux différents niveaux de responsabilité (Direction générale, Secrétariat général et services centraux), et ce dans le cadre de la garantie de la confidentialité du traitement des données», précise la même source. Cette plateforme vient «en exécution des orientations du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat et en application des instructions du Directeur général par intérim de l'ANADE, pour assurer la transparence dans le traitement des différentes propositions et doléances des travailleurs», a-t-on ajouté de même source. R. E.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Des prestations à améliorer

« J'aimerais bien que l'on m'explique pourquoi le réseau Internet de mon domicile est instable pour ne pas dire nul depuis plusieurs jours et ce, en dépit des réclamations faites à l'opérateur. Je précise que je n'ai pas de retard dans le paiement de mes factures avec Algérie Télécom. Où se situe la responsabilité ? ».



Cette interrogation pleine de sens résume en fait l'état d'esprit de citoyens qui n'ont pu cacher leur déception quant aux prestations fournies par l'opérateur "Algérie Télécom". Outre le dérangement de la ligne téléphonique fixe, les coupures intermittentes de l'internet (Adsl), la lenteur de la réaction des agents de la maintenance, le client ne sait plus à quel saint se vouer pour tenter de trouver des solutions à son problème. Pour ses réclamations, l'abonné se trouve souvent ballotté entre le service clientèle de l'agence et la direction de la maintenance. Parfois cela dure plusieurs jours, voire des mois.

Est-il concevable de se déplacer vers l'agence pour soulever un quelconque problème et trouver le réseau de cette même structure... en panne ? C'est malheureusement à ce genre de déconvenues auxquelles font face régulièrement les consommateurs de ces nouvelles technologies. Parfois, certains responsables d'agences indelicats évoquent un problème de réseau quand celles-ci (agences) sont prises d'assaut par des foules nombreuses. Ils

dissuadent ainsi les gens, ils les poussent à repartir afin de libérer les lieux et permettre aux préposés aux guichets de travailler loin de toute pression... Ce type de situations est vécu notamment lors des coupures d'internet pendant le déroulement de l'examen du bac.

A chaque épreuve du baccalauréat, et ce depuis 2016, les autorités algériennes limitent l'accès à internet et coupent la connexion aux réseaux sociaux durant les cinq jours d'exams. Cette mesure « radicale » vise, selon les autorités, à « lutter contre la fraude via les réseaux sociaux », particulièrement la fuite des sujets d'exams et le copiage.

Durant les épreuves du Baccalauréat de 2021, les autorités ont coupé l'accès aux réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, TikTok, YouTube ...) et à la messagerie web (Messenger, WhatsApp ...) durant la première heure de chaque examen. Mais la coupure a été annoncée d'avance par l'opérateur public, Algérie Télécom. Cependant,

ces cinq jours du Baccalauréat ont coïncidé avec plusieurs manifestations économiques dont l'ouverture de la 53ème édition de la Foire internationale d'Alger (FIA). L'une des manifestations économiques les plus importantes en Algérie. La Safex accueillait près de 700 entreprises, dont 187 entreprises étrangères.

Une restriction d'accès à internet, une coupure des réseaux sociaux et des messageries durant plusieurs heures de la journée reflétera, sans doute, une image négative du pays et de son économie. Et ce n'est forcément pas avec ce genre de décisions que l'Algérie pourra attirer les Investissements directs étrangers, un objectif auquel elle aspire pourtant depuis des décennies. Les entreprises qui exercent dans le digital évoquent des pertes financières considérables tandis que les médias en ligne se trouvent bloqués. La coupure d'Internet et des réseaux sociaux en Algérie a provoqué des dégâts financiers considé-

rables, soit une perte qui dépasse les 300 millions de dollars pour l'économie algérienne, estiment certains analystes.

PERTES FINANCIÈRES

Mustapha Zebdi, le président de l'APOCE, avait d'ores et déjà qualifié la coupure d'Internet comme « une mesure inacceptable, qui dénote d'un manque de respect vis-à-vis du consommateur ». Algérie Télécom, a-t-il poursuivi, aurait dû préciser les horaires des coupures et s'excuser aussi, voire discuter de l'indemnisation des clients ». Il s'agit, pour lui, d'une « atteinte aux droits des consommateurs ». Le même constat est établi pour le processus de développement de l'e-paiement (commerce électronique) qui a été stoppé net à plusieurs reprises à cause d'un problème de connexion. C'est dire que le débit internet, encore en difficulté en Algérie, doit être amélioré, la technologie moderne développée et la culture du numérique ancrée dans le mode de vie des Algériens. Si cette

nouvelle et fantastique innovation (Internet) est bien développée de par le monde, y compris au sein de nombreux pays africains, en Algérie, en revanche, elle avance à reculons ! Sans toutefois remettre en cause ou ignorer les efforts consentis par le gouvernement via Algérie Télécom pour offrir de meilleures prestations et services et autres facilitations aux Algériens. Mieux, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki, a rappelé, il y a quelques mois, la détermination du secteur à poursuivre l'amélioration des services internet et à assurer une couverture "globale et équitable" des réseaux de téléphonie fixe et mobile au niveau national. La concrétisation d'un tel objectif, explique-t-il, nécessite néanmoins la libération de "bandes de fréquences supplémentaires", ce qui est, selon le ministre, "un facteur clé dans l'amélioration de la qualité des prestations"...

Badreddine K.

ELLE COMPORTE UNE SÉRIE D'AVANTAGES EN FAVEUR DE L'ENTREPRISE

La loi relative à l'investissement publiée au Journal officiel

La loi relative à l'investissement, adoptée le 27 juin dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN), puis le 13 juillet par le Conseil de la Nation, a été publiée au Journal officiel n°50. Il s'agit de la loi n° 22-18, relative à l'investissement, signée le 24 juillet dernier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. La loi a pour objet de fixer «les règles régissant l'investissement, définir les droits et obligations des investisseurs et les régimes d'incitation applicables aux investissements dans les activités économiques de production de biens et de services réalisés par des personnes physiques ou morales, nationales ou étrangères, résidentes ou non résidentes», stipule le texte. Les dispositions de ce nouveau texte visent à «encourager l'investissement dans le but de développer les secteurs d'activités prioritaires à forte valeur ajoutée, assurer un développement territorial durable et équilibré et valoriser les ressources naturelles et les matières premières locales», selon la même source. Elle vise également à développer les secteurs d'activités prioritaires à forte valeur ajoutée, assurer un développement territorial durable et équilibré, valoriser les ressources natu-

relles et les matières premières locales, favoriser le transfert technologique et développer l'innovation et l'économie de la connaissance. «La loi cible également la généralisation de l'utilisation des technologies nouvelles, la dynamisation de la création d'emplois pérennes, la promotion de la compétence des ressources humaines, et le renforcement et l'amélioration de la compétitivité et la capacité d'exportation de l'économie nationale», selon le texte. Concernant les éléments relatifs à l'investisseur, le nouveau texte de loi a prévu plusieurs dispositions et garanties visant à renforcer la confiance en le cadre juridique de l'investissement, à consolider l'attractivité et à relever la compétitivité de l'Algérie en tant que destination d'investissement, et ce, en consacrant les principes de liberté d'investir, de transparence et d'égalité de traitement des investissements, ainsi que les droits destinés aux investisseurs. Il s'agit également de «favoriser le transfert technologique et de développer l'innovation et l'économie de la connaissance, de généraliser l'utilisation des technologies nouvelles, de dynamiser la création d'emplois, de promouvoir la compétence des ressources humaines et de

renforcer et d'améliorer la compétitivité de l'économie nationale et sa capacité d'exportation».

Cette nouvelle loi consacre «la liberté d'investir», ainsi que «la transparence et l'égalité dans le traitement des investissements». Elle a, à cet effet, prévu l'institution d'une haute commission nationale des recours liés à l'investissement, auprès de la présidence de la République, chargée de statuer sur les recours introduits par les investisseurs.

L'ANDI DEVIENT «AGENCE ALGÉRIENNE DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT»

Le recentrage du rôle du Conseil national de l'investissement (CNI) à la seule mis-

sion de proposer la stratégie de l'Etat en matière d'investissement, de veiller à sa cohérence globale et d'évaluer sa mise en œuvre, ainsi que la reconfiguration de l'Agence nationale de développement d'investissement (ANDI), avec une nouvelle dénomination «Agence algérienne de promotion de l'investissement», en lui accordant le rôle d'un véritable promoteur et accompagnateur des investisseurs en Algérie ainsi qu'à l'étranger, sont également prévus par cette nouvelle loi. A rappeler que plusieurs projets de textes d'application de cette loi ont été examinés récemment lors des réunions hebdomadaires du gouvernement.

R.E.

MINISTÈRE DU COMMERCE : LE DÉLAI DE DÉPÔT DES COMPTES SOCIAUX POUR L'EXERCICE 2021 PROROGÉ

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a décidé de proroger, à titre exceptionnel jusqu'au 31 décembre 2022, le délai de dépôt des comptes sociaux pour l'exercice 2021, indique un communiqué du ministère diffusé hier. Fixé initialement pour le 31 juillet 2021, le délai a été prorogé au 31 décembre 2022. Les opérateurs économiques peuvent, selon le ministère, déposer leurs comptes sociaux via le portail électronique du Centre national du registre du commerce (CNRC) sur le lien <https://sidjilcom.cnrc.dz>.

R. E.

CONSTANTINE/COVID-19

Plus de 3.600 commerçants devant la justice pour non-respect des mesures préventives

Au total, 3.668 procès-verbaux (PV) de poursuite judiciaire ont été établis par les services du commerce de la wilaya de Constantine à l'encontre de commerçants irrespectueux des mesures préventives contre le Coronavirus (Covid-19), a indiqué avant-hier la Direction du commerce et de la promotion des exportations (DCPE).

Il s'agit d'infractions relatives au non-respect des mesures nécessaires pour la lutte contre la Covid-19 dont le port du masque de protection et la lutte contre la spéculation, tout en contribuant à la protection de la santé publique, a précisé à l'APS un chef de bureau au service de la répression des fraudes et de la protection du consommateur, Faisal Geghim. Parmi le nombre global, 3.528 commerçants ont été recensés entre mars et décembre 2020, à travers différentes communes alors que durant l'année 2021, pas moins de 120 commerçants ont été dénombrés par les mêmes services, a détaillé le même responsable, ajoutant que l'année 2022 a été marquée par le recensement jusqu'à présent de 20 commerçants irrespectueux des normes de santé et d'hygiène.

Au moins 4.350 différentes infractions sont à l'origine de



ce nombre de PV à l'instar du manque d'hygiène, de non-facturation, d'absence d'étiquetage ou de non-conformité des produits et vente de produits impropres à la consommation,

non-respect des conditions de conservation des produits périssables ou encore d'exercice d'une activité en dehors du registre du commerce, a expliqué la même source. Le représentant local de la DCPE a fait remarquer que le plus grand nombre d'infractions a été signalé pendant l'année 2020, marquée par 3.951 infractions, puis l'année 2021 (339 infractions) en plus de 60 autres ayant été recensées durant les six (6) premiers mois de l'année en cours.

Les efforts déployés par les services de la qualité et de la répression des fraudes dans ce domaine, a-t-il affirmé, ont por-

té sur l'inspection, notamment des commerces de gros et de détail, pour contrôler la qualité de leurs produits, notamment l'alimentation générale et prévenir les citoyens contre les intoxications alimentaires.

Durant cette période, plus de 172.000 interventions ont été recensées à travers divers commerces des douze communes de la wilaya ayant permis la saisie de centaines de tonnes de différents produits alimentaires dont des viandes blanches et rouges, lait et dérivés, alimentation générale, gâteaux et biscuits ainsi que des boissons gazeuses, a indiqué la même source.

Durant la même période, 842 locaux commerciaux ont fait l'objet d'une opération de fermeture pour non-respect des règles d'hygiène de produits alimentaires "surtout que la région connaît une vague de chaleur qui reste à l'origine de détérioration de différents aliments", a-t-il signalé. Par ailleurs, la même direction, en coordination avec plusieurs secteurs concernés, poursuit son activité de terrain pour sensibiliser et prévenir contre la Covid-19, au profit de diverses catégories de la société, notamment les commerçants, afin de les inciter à respecter les mesures barrières et préventives contre cette pandémie, a rappelé la même source.

R. R.

SKIKDA VASTE OPÉRATION DE LEVÉE DES ÉPAVES DE 44 BATEAUX

La direction de la Pêche et de l'Aquaculture de Skikda a lancé une vaste opération pour la levée des épaves de 44 bateaux abandonnés dans les ports de pêche de la wilaya, ont annoncé avant-hier les services de cette direction.

La commission de wilaya, composée de divers secteurs et des services des communes concernées, a dénombré les 44 épaves,

superviser la opération, a indiqué la même source à l'APS. L'opération a été organisée dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du conseil interministériel tenu le 16 juin dernier, portant sur l'enlèvement des épaves de bateaux qui occupent d'importants espaces au niveau des ports et enlaidissent le paysage, a-t-on précisé.

Les services de la wilaya ont affirmé que les propriétaires de ces bateaux seront contactés pour convenir de la levée de ces épaves pour les transporter vers des sites plus sécurisés à déterminer ultérieurement en coordination avec les Assemblées populaires communales (APC) concernées jusqu'à la régularisation de leur situation.

R. R.

DANS LE BUT DE RENFORCER LES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LES DEUX PAYS

La ligne maritime commerciale Algérie-Sénégal lancée

La ligne maritime commerciale reliant l'Algérie au Sénégal a été lancée avant-hier, avec l'ambition de renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays et de faire parvenir le produit algérien sur les marchés de l'Afrique de l'Ouest.

La cérémonie d'inauguration de cette nouvelle desserte régulière, s'est tenue au port d'Alger en présence de la PDG du Groupe algérien de transport maritime (GATMA) Nadia Rabia, du directeur général de la Compagnie nationale algérienne de navigation de la Méditerranée (CNAN-Med) Noureddine Koudil, du PDG du port de DjenDjen (Jijel) Abdeslem Bouab, ainsi que de l'ambassadeur de la République du Sénégal en Algérie, Serigne Dieye. Il s'agit d'un prolongement de la ligne existante Alger-Nouakchott, en transportant des marchandises à partir du port de DjenDjen, vers Alger puis la capitale mauritanienne et Dakar, selon les explications de la PDG de GATMA.

Le lancement de la ligne s'inscrit

dans le cadre de "la coopération et du renforcement des liens commerciaux algéro-sénégalais et intervient en application des instructions des hautes autorités du pays", souligne Mme Rabia saluant "les efforts de tous les intervenants dans la mise en place de cette ligne maritime commerciale".

De son côté, le PDG du port DjenDjen a fait savoir que cette ligne maritime assure des liaisons mensuelles par le navire "Gouraya" précisant que pour sa première traversée, le navire a

été chargé de plus de 85 % de sa capacité, soit plus de 7.000 tonnes. M. Bouab a assuré que la ligne commerciale Alger-Dakar "constituera une opportunité pour l'accès des produits algériens aux marchés africains". Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a indiqué que le navire "Gouraya" transportait principalement, lors de son premier voyage vers Dakar, des matériaux ferreux, du ciment, de la céramique et des produits de papier. Il a ajouté que 1.700 tonnes de

ciment blanc sont prêts pour être acheminés à Dakar, lors de la prochaine traversée, prévue en septembre prochain, saluant l'adhésion des opérateurs économiques et leur détermination à accéder aux marchés de l'Afrique de l'Ouest. De sa part, l'ambassadeur du Sénégal à Alger, a affirmé que la ligne commerciale Alger-Dakar constituait "une distinction et un honneur" pour le Sénégal, saluant "la vision éclairée du président de la République Abdelmadjid Tebboune et son

engagement panafricain". "Cette ligne commerciale est un jalon important mis en place dans le cadre du renforcement de la coopération commerciale entre l'Algérie et le Sénégal et les pays de l'Afrique de l'Ouest", a soutenu le diplomate sénégalais. L'ambassadeur a également affirmé que la consolidation de cette ligne maritime revêt "un grand intérêt" pour les hautes autorités sénégalaises, indiquant que des instructions ont été données pour sa promotion.

R. R.

CONSTANTINE

TROIS MORTS ET CINQ BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION PRÈS D'EL M'RIDJ

Trois personnes sont décédées et cinq autres ont été blessées, dans un accident de la circulation, survenu la nuit de samedi

à dimanche à El M'ridj, dans la commune d'El Khroub (Sud-Ouest de Constantine), a indiqué la direction de la Protection civile (DPC).

Il s'agit de deux véhicules légers qui ont dérapé puis entrés en collision avec un camion transportant du sable, sur l'autoroute Est-Ouest, plus exactement dans son segment relevant de cette zone suburbaine, a précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué. L'accident jugé "grave", a provoqué la mort sur le coup de trois personnes âgées entre 2

et 60 ans. Le même accident, a causé également des blessures de divers degrés à cinq autres personnes âgées entre 4 et 52 ans, a encore ajouté la même source. L'ensemble des victimes blessées a été acheminé par les éléments du même corps vers les services des urgences médicales de l'établissement hospitalier Mohamed Boudiaf de la commune d'El Khroub et du centre hospitalo universitaire (CHU) Benbadis de Constantine, après avoir bénéficié des premiers secours prodigués par des médecins pompiers, a-t-on noté.

R. R.



À L'OMBRE DU PARASOL

LES JEUX LIBRES À PRATIQUER À LA PLAGE ?

Des activités pour petits et grands

L'Algérie regorge de plages plus magnifiques les unes que les autres. Les sorties en famille sont de plus en plus fréquentes, surtout durant les vacances scolaires. Les enfants sont les premiers à en profiter et à en être ravis. L'eau et le sable incitent au jeu libre et font appel à l'imagination de la plupart des enfants qui s'adonneront à de fabuleuses activités non dirigées.



serviettes de plage attachées ensemble. Divisez les enfants (et les adultes) en deux camps. Assurez-vous que le centre de la corde se trouve juste au-dessus d'une ligne tracée dans le sable. Tendez une extrémité de la corde à chaque équipe et montrez-leur comment tirer. Il se peut que vous vous retrouviez dans l'eau!

Ce qu'il vous faut : une corde à danser et des muscles vigoureux

Compétences développées : l'équilibre

LE BALLON À EAU

Les enfants peuvent former une équipe ou jouer les uns contre les autres dans ce jeu amusant. Donnez à chaque enfant un ballon de plage, un pistolet à eau ou un pulvérisateur et demandez-leur de se tenir le long d'une ligne tracée au sol. Chaque enfant doit pincer son ballon de toutes ses forces pour asperger une autre ligne tracée plus loin.

Courez vers le bord de l'eau pour remplir les pistolets à eau s'ils sont vides ou pour recommencer une partie.

Ce qu'il vous faut : des pistolets à eau et des ballons de plage
Compétences développées : courir, la coordination des yeux et des mains

DES CHÂTEAUX DE SABLE/DES CHÂTEAUX FORTS/DES ANIMAUX

Un séjour à la plage ne serait pas parfait sans creuser dans le sable. Mais pourquoi vous en tenir à un château (bien que les châteaux soient toujours hyper amusants à construire)?

Laissez vos enfants donner libre cours à leur imagination et demandez-leur de confectionner quelque chose de leur création. Si vos constructions sont près de l'eau, assurez-vous d'avoir pris des photos de leur œuvre avant que la marée ne monte.

Ce qu'il vous faut : des pelles, des seaux, des bâtons et tout ce qui pourrait être utilisé pour confectionner quelque chose dans le sable

PICASSO DANS LE SABLE

Avec un bâton, vos mains, des pelles ou des roches, demandez aux enfants de dessiner une image, un mot, des lettres dans le sable. Vous pouvez aussi faire un dessin avec ce que vous aurez ramassé à la plage.

Ce qu'il vous faut : quelque chose pour dessiner et de l'imagination

Avec une liste d'idées captivantes en poche, vos petits ne seront certainement pas tannés au bout d'une heure à la plage et ne voudront peut-être pas nécessairement rentrer à la maison.

Les activités suivantes sont divertissantes pour les enfants et favorisent aussi leurs habiletés motrices fondamentales :

revenir en courant pour le vider dans un seau. Les enfants adorent essayer de ne pas renverser l'eau avant de la verser dans le seau.

Ce qu'il vous faut : un seau et un ustensile par enfant
Compétences développées : l'équilibre, l'agilité

Le volleyball de plage Selon l'âge des enfants qui jouent, un vrai filet et un ballon de volleyball peuvent être utilisés.

Pour les plus petits, un ballon de plage et une serviette de bain feront parfaitement l'affaire. Comptez le nombre d'allers-retours que votre ballon effectue.

Ce qu'il vous faut : un ballon (certaines plages sont pourvues de filets)

Compétences développées : passes et lancer sur réception

LE TIR À LA CORDE, VERSION PLAGE

Tenez-vous au bord de l'eau avec une corde à danser ou des

RUINES ROMAINES DE TIPAZA

Un charme inédit

LE PARC archéologique ouest de Tipaza, appelé Ruines Romaines de Tipaza, est considéré comme l'un des plus importants sites archéologiques, classé patrimoine mondial de l'UNESCO en 1982, situé à l'ouest de la ville, il comprend plusieurs monuments historiques, qui représente des établissements de la ville romaine (amphithéâtres, le théâtrale temple, la basilique chrétienne, la villa des fresques, le nymphée, la fabrique de Garum) le parc est entouré d'une enceinte de défense de 2300 mètres comprenant plusieurs tours de contrôle, il attire un grand nombre de visiteurs toute l'année. Le chef lieu de la Wilaya est situé sur la côte à 70kms à l'ouest d'Alger, au pied du mont Chenoua, la Wilaya de Tipaza (42), ou Tipaza, possède le charme que confère la proximité de la montagne et de la mer. Ville chargée d'Histoire, elle recèle des vestiges et qui remontent aux phéniciens, romains et Ottomans, ou on peut une ville romaine fondée juste au bord de la mer, et le fameux Tombeau de la Chrétienne qui se trouve pas loin de la cote. Son musée municipal ainsi que le

champ de ruines romaines tous deux situés au centre ville sont des lieux de visite privilégiés. La valeur historique de Tipaza lui a valu d'être classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. Dans le prolongement des ruines romaines de Tipaza, a été édifié le complexe touristique de « Matarés ». Avec ses villas typiques qui descendent en gradins vers la mer formant une sorte de forteresse rappelant le style architectural de l'antique Tipasa fortifiée. Sans oublier le joyau « CET » ancien centre équestre de Tipasa, où plaisir de la mer se confond encore avec ses longues promenades à cheval sur ses plages infinies, fleuron de l'agrément estival. Le massif du mont Chenoua, rendez vous pédestre des randonneurs, sur différents itinéraires sublimes et verdoyants avec une vue imprenable sur la mer couleur azur.

La corniche du Chenoua abrite de petites plages pittoresques. Le cap Chenoua offre une vue magnifique sur la baie et invite à une promenade pour y découvrir des grottes magnifiques.

O.K

JUSQU'OUÙ PEUT-ON CREUSER?

Quoi de plus amusant que creuser dans le sable? Demandez à vos enfants de voir à quelle profondeur ils peuvent creuser un trou, et lorsqu'ils ne peuvent pas aller plus loin, voyez si un adulte peut tenir dedans ou calculez le temps qu'il faut pour le remplir d'eau.

LE DISQUE-GOLF DE PLAGE

Remplacez une partie ordinaire de Frisbee par du disque-golf. Installez des cibles avec ce que vous avez apporté (comme une nappe de pique-nique, un parapluie, une serviette de bain, vous pouvez aussi creuser un trou dans le sable).

À tour de rôle, lancez le Frisbee le plus près possible de la cible. Les jeunes enfants se rapprocheront des cibles pour éviter les frustrations.

LES COURSES À RELAIS DE SEAUX D'EAU

Les enfants adorent les courses à relais, et à la plage. Donnez à chaque enfant un gobelet en plastique, une cuillère ou un grand coquillage demandez-leur de courir jusqu'à l'eau, de remplir leur contenant et de

À L'OMBRE DU PARASOL



Les UV, un danger à éviter

Après une exposition trop longue au soleil, on constate l'apparition d'une rougeur, comme une brûlure, qui peut être du deuxième degré avec décollement cutané, des bulles. Vous n'avez plus qu'à attendre que la douleur passe... et que votre peau se refasse et que la couche supérieure pèle.

Que s'est-il passé ? Le coup de soleil est une réaction cutanée à une brûlure par les UV B du soleil, résume le dermatologue. Si les UV A sont responsables du vieillissement de la peau, les UV B, eux, provoquent des cancers de la peau. L'essentiel est dit : non seulement vous risquez de passer plusieurs jours à ne pas supporter le moindre vêtement sur votre épaule rougie et endolorie, ou à ne pas dormir sur le dos, mais à plus long terme, vous risquez surtout un mélanome (cancer de la peau). Sachant que les plus vulnérables – les peaux blanches qui bronzent peu, les enfants et ceux qui ont cramé tout leur capital soleil – doivent redoubler de vigilance. « En Australie, une étude a montré que les enfants qui avaient eu plus de trois coups de soleil avaient plus de risque de faire un mélanome adultes », reprend le dermatologue. D'où l'importance de protéger les plus jeunes : « jusqu'à 2 ans, il ne faut absolument pas les exposer. »

LE BON RÉFLEXE

Les bons conseils valent pour toutes les peaux. Éviter le midi solaire, c'est-à-dire ne pas sortir entre midi et 16h, mettre des vêtements protecteurs et mettre de la crème régulière-

ment sur les zones qu'on ne peut pas protéger. Mais ce n'est pas parce qu'on se met de la crème qu'on a le droit de s'exposer quatre heures.

On préférera bien sûr étaler sur chaque millimètre de son corps (sans oublier les oreilles et en demandant de l'aide pour le dos pour éviter le bronzage "trace de doigts") une crème avec un indice 50 et pas de perturbateurs endocriniens... Et on se badigeonne toutes les deux heures.

Versant complémentaire pour éviter le coup de soleil, ne pas négliger certaines situations. Et si c'est trop tard ? Les dermatologues conseillent de réparer comme une brûlure : on va mettre des corps gras, pour réhydrater et restaurer les cellules brûlées par le soleil. Vous n'êtes pas obligé d'investir dans une crème spécifique, votre crème de jour ou de nuit peut suffire. Si les dégâts sont vraiment importants, certains patients peuvent prendre des anti-inflammatoires, mais uniquement sous contrôle médical.

LA FAUSSE BONNE IDÉE

Ce n'est pas parce qu'il ne fait pas 40 °C qu'il ne faut pas se protéger. « Il faut savoir que les UV traversent les nuages.

Autre cliché à éviter : Quand on

est sous un parasol, on n'est pas à l'abri : la lumière est arrêtée, mais les UV tombent sur le sol et rebondissent. D'où une attention particulière à l'environnement dans lequel vous allez passer vos vacances. Les UV vont se réfléchir à 35 % sur la neige, 30 % sur le sable, 15 % sur la mer et 5 % sur l'herbe.

SOLEIL ET CHALEUR, LES MAUVAIS COUPS CHEZ LES ENFANTS

La peau des enfants bronze (plus ou moins selon le type de peau, comme les adultes) mais elle est extrêmement fragile et se défend mal contre les effets nocifs du soleil. C'est "craquant" un bambin couleur abricot, mais allez-y doucement.

N'hypothéquez pas son avenir : les expositions solaires trop fortes et les coups de soleil répétés pendant l'enfance risquent de provoquer, à l'âge adulte (dans 20 ans, 30 ans ou plus), des altérations irréversibles de la peau qui augmentent le risque de cancer cutané dont le terrible mélanome.

En effet, chaque personne dispose d'un capital soleil dès sa naissance variant selon les caractéristiques de chaque type de peau. Il permet de lutter contre une quantité déterminée



d'ultraviolets tout au long de sa vie. Il n'est pas renouvelable, lorsque ce capital est épuisé, la peau ne peut plus se protéger contre les agressions du soleil, et les cellules endommagées ne peuvent plus être réparées. On risque alors de développer des cancers de la peau, de subir un vieillissement cutané précoce et accéléré de la peau

INDICE DE PROTECTION ÉLEVÉ ET CHAPEAU

Quelques précautions à prendre pour éviter que votre petit ne prenne un coup de soleil.

Primo, ne le laissez pas gambader au soleil entre 12 h et 16 h (heure d'été) et jamais tout nu. Le chapeau à larges bords est indispensable pour protéger la tête, la nuque (attention à l'insolation) et la peau hyper fragile des paupières, et les lunettes de soleil (réellement protectrices) ne sont pas superflues.

Secundo, exposez-le progressivement - surtout s'il a la peau

claire - et enduisez-le de crème solaire en pensant à renouveler l'application toutes les deux heures et systématiquement après chaque baignade : un indice très élevé pendant les premiers jours de vacances, puis une crème haute protection quand la peau commence à bronzer. Mais dès que le soleil commence à "taper", mettez-lui une chemisette ou un tee-shirt : seuls les vêtements empêchent les rayons ultraviolets de passer.

COUP DE CHALEUR = RÉGULATION "DÉBORDÉE"

Plus l'enfant est petit et plus son organisme a du mal à lutter contre la chaleur. S'il reste trop longtemps exposé à une forte chaleur (plus de 30 °C), même à l'ombre, il va transpirer beaucoup et comme, à cet âge, le système naturel de thermorégulation - qui stabilise la température du corps à 37 °C - n'est pas parfait, celle-ci va augmenter brutalement (à plus de 39,5 °C) et l'enfant se déshydratera rapidement. C'est un coup de chaleur qui peut être très dangereux. Si votre enfant, après avoir beaucoup transpiré, a la peau brûlante et sèche, s'il somnole et se plaint - lorsqu'il est plus grand - de vertiges, de nausées et de maux de tête, pensez-y; prenez sa température et réagissez vite.

Le traitement est le même que celui de l'insolation mais n'hésitez pas à appeler un médecin ou même à aller aux urgences en cas de troubles de la conscience et de convulsions. Quand il fait très chaud, il suffit d'une heure pour qu'un bébé de quelques mois se déshydrate et en meure.

FAITES BOIRE LES BÉBÉS !

Faites-les boire souvent et en bonnes quantités (un corps qui transpire peut perdre 2 litres d'eau par heure !) Mouillez-leur régulièrement le front et la nuque. Empêchez-les de faire des efforts aux heures les plus chaudes de la journée.

VACANCES : FAUT-IL VRAIMENT SE LAVÉ LES CHEVEUX APRÈS CHAQUE BAINNADE ?

En règle générale, on sait qu'il n'est pas recommandé de se laver les cheveux tous les jours. Mais qu'en est-il lorsqu'on est en vacances et que nos cheveux baignent dans la mer ou la piscine ? La Revue MAX vous dit tout ! Quand on part en vacances au soleil, notre peau est mise à rude épreuve. Soleil, sable, chlore... Il est donc important d'en prendre grand soin. Mais nos cheveux aussi peuvent souffrir pendant l'été. En effet, ils peuvent se retrouver remplis de sable, de chlore ou encore d'eau de mer et ainsi devenir ternes et secs. Mais alors, faut-il se laver les cheveux tous les jours quand on va se baigner, dans la mer ou à la piscine ? Voilà une question que l'on se pose souvent, surtout quand on sait que se laver les cheveux tous les jours n'est pas la meilleure des idées...

L'EAU DE MER ET DE PISCINE SONT-ELLES MAUVAISES POUR LES CHEVEUX ?

C'est une évidence, le chlore et le sel de mer vont fragiliser les cheveux, surtout s'ils

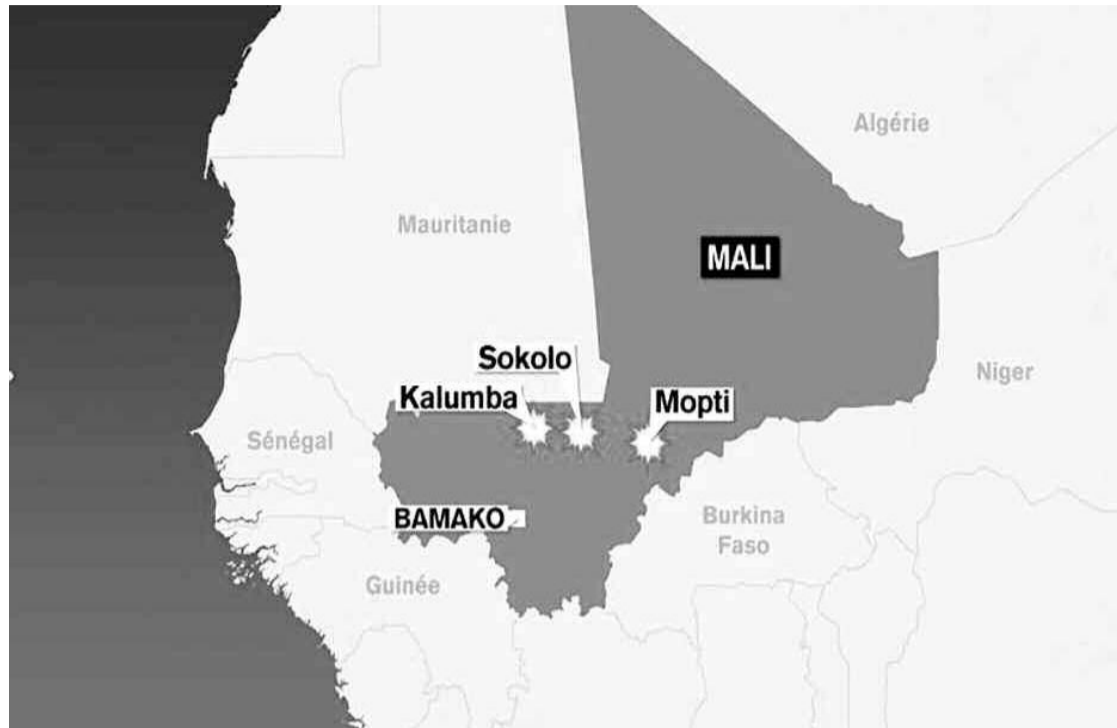
sont secs ou (dé)colorés. Les rayons UV du soleil sont également très agressifs pour nos cheveux, en plus de l'être pour la peau. Du coup, il faudrait protéger notre chevelure du soleil mais également du chlore et du sel. Comment ? Simplement en utilisant des protections solaires formulées spécialement pour les cheveux. Il suffit d'appliquer ce soin une heure avant de s'exposer au soleil ou d'aller se baigner. Pensez également à renouveler l'application environ toutes les deux heures. Bien évidemment, l'idéal est de porter un chapeau ou une casquette lorsque vous vous exposez au soleil. Cela protégera vos cheveux des rayons UV, tout en vous évitant les risques d'insolation. Il faudrait également éviter de laisser vos cheveux tremper dans l'eau quand vous vous baignez. Malheureusement, on sait que cela peut se révéler difficile, voire impossible. Faut-il se laver les cheveux après chaque baignade ?

Du coup, si vos cheveux ont été dans l'eau de mer ou de piscine, il faudrait effectivement les laver après, quand vous

rentrez dans votre chambre, votre appartement, etc. Comme se laver les cheveux tous les jours n'est pas du tout recommandé, vous vous contentez peut-être de simplement rincer vos cheveux, aux douches présentes à la plage et à la piscine ou en vous lavant en fin de journée. Mais attention : ce n'est pas suffisant ! En effet, un shampoing est indispensable pour bien retirer tous les résidus de chlore, de sable et de sel. Cela vous permettra également de réhydrater votre fibre capillaire en profondeur. Pendant vos vacances, n'hésitez pas à utiliser des shampoings nourrissants ou hydratants. Vous pouvez également compléter votre routine capillaire avec un masque nourrissant à appliquer sur vos longueurs. Vous pouvez également finir par une noisette d'huile de coco ou de karité, à appliquer sur vos longueurs et vos pointes une fois que vos cheveux sont secs. N'oubliez pas non plus d'utiliser un protecteur de chaleur si vous utilisez un sèche-cheveux, un lisseur ou un autre appareil utilisant de la chaleur.

Au Mali, Al-Qaïda fait monter la pression

Les récentes attaques, bien que "leurs résultats soient modestes compte tenu des moyens déployés", ont prouvé le "haut niveau de coordination" du GSIM et que l'alliance n'était pas qu'"une simple coalition de groupes disparates", estime Hédi Nsaibia, chercheur au sein du Armed Conflict Location & Event Data Project (Acled).



Au Mali, pays d'Afrique de l'Ouest rongé par la guerre depuis 2012 et secoué par deux coups d'État en deux ans, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM, JNIM en arabe), affilié à Al-Qaïda, ne fait qu'étendre son influence dans un contexte de détérioration continue de la situation sécuritaire. Dernier fait d'arme marquant : trois attaques dans le centre et l'ouest du pays qui ont tué au moins 15 soldats et trois civils, mercredi 27 juillet. Vendredi 15 juillet, deux véhicules piégés ont foncé sur un bâtiment de l'armée à Kati, ville-garnison à 15 km de Bamako et cœur de l'appareil militaire malien, tuant un soldat. C'est la première fois qu'une cible de cette importance stratégique et symbolique est atteinte par les djihadistes d'Al-Qaïda, qui s'en prenaient davantage ces dernières années aux postes de

sécurité en zone rurale et péri-urbaine, dans le nord et le centre du pays. Comme "une façon de dire (aux autorités) qu'ils peuvent frapper partout, aussi loin que possible" de leur base, souligne un observateur malien de la situation sécuritaire à Sévaré, dans le centre du pays.

La veille de l'attaque de Kati, six attaques coordonnées étaient simultanément lancées dans le centre et le sud du pays. Une première. Ces régions du sud (Sikasso, Koulikoro, Kayes), autrefois épargnée par les fantassins du jihad, sont désormais une cible. La plupart des attaques y sont revendiquées par le GSIM, créé en 2017 par la

fusion de plusieurs factions : Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi, pionnier du djihad sahélien, né en Algérie en 2007), les groupes Ansar Dine du Malien Iyad Ag Ghali et Al-Mourabitoune de feu Mokhtar Belmokhtar, et la Katiba Macina d'Amadou Koufa. Pour un spécialiste des groupes djihadistes à l'ONU, la stratégie du GSIM est de "fixer loin du nord du Mali l'attention et les forces" armées maliennes. Et au sud du pays, d'utiliser la "même stratégie de contagion qui a réussi avec le centre", au détail prêt que la nébuleuse peut désormais jouir des liens ténus entre katibas. Les récentes attaques, bien que

"leurs résultats soient modestes compte tenu des moyens déployés", ont prouvé le "haut niveau de coordination" du GSIM et que l'alliance n'était pas qu'"une simple coalition de groupes disparates", estime Hédi Nsaibia, chercheur au sein du Armed Conflict Location & Event Data Project (Acled). Cette coordination au centre et sud maliens est permise par "une importante liberté de mouvement", note-t-il, due au "fait que le GSIM contrôle ou exerce une forte influence sur un vaste territoire de la sous-région, en particulier le long de la frontière entre Mali et Burkina". Selon un récent rapport de l'ONU, ce "couloir vers le sud" permet au GSIM de "s'étendre

vers la côte atlantique", notamment aux Bénin et Togo où les attaques se multiplient. Les méthodes du GSIM, ajoute l'ONU, "contrastent avec la violence aveugle" de l'organisation État islamique, également active au Mali. Dans les brousses désertiques de Kidal et de Tombouctou dans le nord, où son implantation est forte, le GSIM cherche à implanter une gouvernance parallèle à celle de l'État, disent plusieurs sources locales

DES COMBATS APRÈS ENTRE DJIHADISTES ET FORCES MALIENNES

Ils "cherchent à convaincre" les populations d'adhérer à leur vision sociétale, juge un acteur de la sécurité à Tombouctou, "en proposant une justice islamique, un accès aux soins et à la sécurité". Début 2020, sûr de ses acquis, Ag Ghali, le chef du GSIM, s'était dit ouvert à des pourparlers avec Bamako, "entre frères", à condition que la France et l'ONU retirent leurs troupes du Mali. Depuis, des militaires ont remplacé les civils à la tête du pays et les derniers soldats français quittent le pays, remplacés par des alliés russes. Dans le centre du Mali, les combats sont âpres entre les fantassins estampillés GSIM de la Katiba Macina et les forces du régime et les supplétifs du groupe de sécurité privé russe Wagner. Les civils, pris en tenaille, paient le prix fort. Fin juin, au moins 132 d'entre eux sont morts dans une des pires tueries depuis le début du conflit.

IN GEO

SOMMET MONDIAL SUR L'ÉDUCATION

Le Niger prépare avec ses partenaires le grand rendez-vous prévu en septembre prochain à New York

En prélude au Sommet mondial sur la transformation de l'Éducation prévu en septembre prochain à New York aux États-Unis, le Ministère de l'Éducation nationale (MEN) a organisé, jeudi dernier, à l'hôtel Bravia de Niamey, une importante rencontre d'échanges avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du secteur de l'Éducation et de la Formation.

Au vu des défis multiples et multiformes auxquels le pays est confronté en la matière, le MEN a initié cette rencontre à laquelle ont pris part les différents acteurs et partenaires dont la Délégation de l'Union Européenne au Niger et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) ainsi que l'ensemble des Agences du Système des Nations Unies (SNU Niger) intervenant dans le domaine, pour enrichir la contribution du Niger à ce sommet mondial qui sera axé sur trois (3) principales thématiques dégagées par le ministère à savoir : la scolarisation des jeunes filles; la santé et l'alimentation scolaire et le renforcement de la formation des enseignants. La cérémonie d'ouverture de cette rencontre préparatoire de la participation du Niger au sommet sur la transformation de l'Éducation prévu en septembre prochain à New York aux États-Unis, a été présidé par le ministre de l'Éducation nationale, le Professeur Ibrahim Nantou, en présence de la Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies, l'Ambassadrice Louise Aubin, du Représentant de l'Ambassadeur de la Délégation de l'Union Européenne, Cheffe de file des partenaires Techniques et Financiers du secteur de l'Éducation et de la Formation, M. Gomez, du Représentant de l'UNICEF au Niger M. Stefano Savi, des Représentants des Partenaires Techniques et Financiers, des Agences du Système des Nations Unies au Niger (SNU-Niger) ainsi que des ceux des ONG nationales et internationales du secteur, des cadres centraux et déconcentrés du Ministère de l'Éducation Nationale et des représentants de plusieurs structures nationales actives en matière d'Éducation et de Formation. Dans l'allocation qu'elle a prononcée à l'entame de la cérémonie, la Coordinatrice résidente du système des Nations Unies au Niger, Louise Aubin a de prime à bord tenu à remercier le ministre de l'Éducation nationale pour cette initiative fort louable et pour son engagement qui s'illustre, selon elle, par l'organisation de cette rencontre d'échanges avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) du secteur de l'Éducation et de la Formation autour du Sommet mondial sur la transformation de l'Éducation prévu en septembre 2022 à New York.

«On ne peut pas oublier le drame, tout près d'ici, de l'école Pays - Bas, ravagée par un incendie qui a coûté la vie à plus de 20 enfants qui tentaient d'apprendre à lire et écrire», a-t-elle déclaré avant de faire une brève présentation d'un tableau peu reluisant de la situation de l'école nigérienne.

DES ENGAGEMENTS ET DES ACTIONS CONCRÈTES POUR RELEVÉ LES DÉFIS DE L'ÉDUCATION

Le Sommet qui est une initiative du Secrétaire général de l'Organisation des

nations unies (ONU), M. António Guterres, a-t-elle poursuivi, a pour objectif de parvenir à une plus grande ambition politique, à des engagements et surtout à des actions concrètes pour relancer l'Objectif de Développement Durable (ODD) 4 relatif à l'éducation.

«Il s'agit en somme de ré-imaginer les systèmes d'éducation, autour des 5 Principales priorités mondiales, à savoir : 1. Développer des écoles inclusives, équitables, sûres et saines, 2. Faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits humains, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, 3. Accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, 4. Rendre accessible à tous l'apprentissage et la transformation numériques, 5. Favoriser le financement de l'éducation» a souligné Louise Aubin pour qui, ces priorités reflètent tout autant les valeurs et objectifs des Nations unies que celles du gouvernement du Niger.

«Elle requiert la mise en synergie des différentes interventions et approches intersectorielles, afin de favoriser le développement des enfants, adolescents et jeunes, qui sont l'avenir de ce pays. Je voudrais ici féliciter le Président de la République, ancien enseignant, d'avoir érigé l'éducation en priorité nationale, restructuré les ministères en charge de l'Éducation et renforcé le dialogue avec les Partenaires Techniques et Financiers (plus de 40 acteurs) dans l'intérêt supérieur des enfants, en particulier les filles, sujet qui lui tient particulièrement à cœur.

«Au Niger en 2022, plus de la moitié des enfants de 7 à 16 ans ne sont pas scolarisés. Les filles sont retirées trop tôt de l'école, souvent pour être mariées. L'égalité est encore loin, notamment entre les zones urbaines et rurales, avec des enfants en zones rurales qui doivent parcourir des kilomètres pour rejoindre leur classe.

Dans un pays si vaste, si riche de sa population, le corps enseignant est menacé, et peine à couvrir l'ensemble du territoire.

Des écoles sont détruites, abandonnées après les incursions des groupes armés non étatiques» a déploré la Coordinatrice résidente du système des Nations unies pour qui, en tout état de cause, la situation de l'éducation au Niger interpelle l'ensemble des acteurs et qu'il y a urgence à agir.

«Elle requiert la mise en synergie des différentes interventions et approches intersectorielles, afin de favoriser le développement des enfants, adolescents et jeunes, qui sont l'avenir de ce pays. Je voudrais ici féliciter le Président de la République, ancien enseignant, d'avoir érigé l'éducation en priorité nationale, restructuré les ministères en charge de l'Éducation et renforcé le dialogue avec les Partenaires Techniques et Financiers (plus de 40 acteurs) dans l'intérêt supérieur des enfants, en particulier les filles, sujet qui lui tient particulièrement à cœur.

IN Actuniger

ATHLÉTISME / ALGÉRIE - MARTEAU (DAMES)

Parmi les meilleures lanceuses au monde, Bouzebra vise désormais les 70 mètres

L'Algérienne Zouina Bouzebra, auteure d'un nouveau record national au lancer du marteau (seniors/dames), avec un jet à 66,12 mètres, lors du National "Open", dimanche soir au SATO du stade du 5-Juillet (Alger), a annoncé dans une déclaration au site officiel de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) que désormais, elle compte viser les 70 mètres.

" Ce nouveau record national est le fruit d'un travail dur et continu, qui a été motivé par une envie insatiable d'aller toujours plus loin. D'ailleurs, même si cette distance de 66,12 mètres me place déjà à un rang relativement respectable parmi les meilleures lanceuses au monde, je ne compte pas m'arrêter en si bon chemin. Désormais, je vais travailler avec l'ambition d'atteindre les 70 mètres" a-t-elle affirmé.

Agée de 31 ans et sociétaire du CS Hamadit Béjaïa, Bouzebra avait décroché la médaille de bronze lors des derniers Jeux méditerranéens 2022 d'Oran, avec un lancer à 65,45 mètres.

Une performance qu'elle a donc améliorée de près de 70 centimètres en quelques jours, mais sans pour autant chercher à s'arrêter en si bon chemin, puisqu'elle travaille pour aller encore plus loin.

" Les moyens dont je dispose actuellement sont rudimentaires et j'espère recevoir rapidement une aide dans ce sens, car, à ce niveau-là, on a besoin de soutien pour pouvoir se transcender", a-t-elle tenu à souligner.

La prochaine étape pour Bouzebra sera



les Jeux de la Solidarité Islamique, qui se dérouleront du 9 au 18 août courant à Konya (Turquie) et pendant lesquels elle "espère glaner une belle médaille pour l'Algérie". " Actuellement, je suis très en

forme, comme en témoignent mes dernières performances, et sur ma lancée, je compte faire le maximum en Turquie pour décrocher une belle médaille".

A.D.

EN PRÉVISION DES PROCHAINS JO 2024

Nécessité d'accompagner et de «prendre en charge les athlètes»

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis l'accent sur la nécessité de prendre en charge et d'accompagner les athlètes talentueux en prévision des prochains Jeux olympiques de Paris (2024).

Le Président de la République a précisé, lors de sa rencontre périodique avec la presse nationale, diffusée avant-hier soir sur les chaînes de télévision et les stations de radio nationales, qu'il avait demandé au ministre de la Jeunesse et des Sports de saisir les fédérations sportives

de l'impérative prise en charge des athlètes ayant participé aux Jeux Méditerranéens (JM) et de les accompagner durant les entraînements, convenablement et avec une prise en charge de l'Etat, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, « afin de pouvoir former une élite nationale dont nous vanterons les mérites devant le monde entier ». Eu égard au succès des JM abrités par la ville d'Oran, traduit entre autres par la mise à disposition d'infrastructures et de centres d'hébergement,

« l'Algérie est aujourd'hui disposée à accueillir des compétitions régionales et même internationales », s'est réjoui le président de la République, jugeant important de continuer à « perfectionner les performances des fédérations et des athlètes, en participant notamment aux stages d'entraînement et en intensifiant les préparations ». Il faudra également, a-t-il ajouté, réaliser d'autres infrastructures sportives, particulièrement à l'est et au sud du pays.

R.S.

STADES « 19 MAI-1956 » ET « COLONEL CHABOU »

Les travaux d'aménagement réceptionnés fin octobre

Les travaux d'aménagement et de requalification des deux stades de football « 19-Mai-1956 » et « Colonel Chabou » de la ville d'Annaba seront réceptionnés « fin octobre prochain », selon les explications données dimanche lors de l'inspection des deux projets par le wali Djamel-Eddine Brimi, accompagné du chargé de mission auprès du Premier ministre, Hassan Medjber. Ces travaux

affichent "des taux d'avancement disparates" et atteignent 65 % pour le lot incluant la tribune d'honneur, les vestiaires pour joueurs et staffs techniques et médicaux et les espaces réservés aux médias, selon les explications données par les responsables de l'entreprise Batimetal chargée de l'opération. Le chef de l'exécutif local a insisté à l'occasion sur le strict respect des délais d'exécution

des travaux au niveau de ces deux stades en prévision de l'accueil d'une partie des compétitions du Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux (CHAN) prévu janvier 2023 en Algérie. De son côté, M. Medjber a qualifié dans une déclaration à la presse locale d' "acceptable" le rythme des travaux d'aménagement et de requalification de ces deux stades.

8^E COUPE ARABE DES U20

Les sélections saoudienne et palestinienne ont validé leur billet

Les sélections saoudienne et palestinienne de football des moins de 20 ans (U20), ont validé avant-hier leur billet pour les quarts de finale de la Coupe arabe de la catégorie qui se déroule en Arabie saoudite, en éliminant respectivement le Yémen et la Jordanie, aux tirs au but.

Dans le premier match au programme des quarts de finale, la Palestine s'est imposée

face à la Jordanie (1-1, aux t.a.b : 5-4), alors que l'Arabie saoudite, pays hôte et tenant du titre, a sué pour passer l'écueil des Yéménites (0-0, aux t.a.b : 3-1). L'Arabie saoudite affrontera ainsi la Palestine en demi-finale, mercredi au stade Emir Sultan Bin Abdelaziz d'Abha (14h30). Les deux derniers quarts de finale de la compétition se poursuivent ce dimanche avec

au menu Egypte-Maroc au stade de Damac FC, alors que l'équipe algérienne affrontera la Tunisie à Abha (19h00, algériennes). En cas de qualification pour les demi-finales, les «Verts» seront opposés au vainqueur du match Egypte-Maroc, mercredi au stade d'Abha (19h00, algériennes).

R.S.

ARAB CUP – ARABIE SAOUDITE 2022

LES VERTS DOMINENT LA TUNISIE (1-0) ET AFFRONTENT L'EGYPTE EN DEMI-FINALES

La sélection nationale U20 poursuit son aventure en Arab Cup – Arabie Saoudite 2022 en se qualifiant, avant-hier soir, en demi-finales après avoir pris le dessus sur la Tunisie (1 à 0) grâce à une unique réalisation signée Hadji CHEKAL.

En quart de finale, le match Algérie – Tunisie s'est âprement disputé au stade Emir Sultan d'Abha tant les forces en présence étaient équilibrées.

Fidèle à sa façon de jouer et à sa manière de coacher son équipe, Mohamed LACETTE à une nouvelle fois reconduit le même onze qui a débuté les matches de poules, et son choix s'est avéré une nouvelle fois fructueux.

Il fallait laisser passer l'orage tunisien dont les joueurs ont pris d'emblée d'assaut les bois de MELLALA, qui s'est illustré au même titre que sa défense composée de TOUENTI, BARKANI, DEHILIS et BENHAMED qui a veillé au grain.

Au fil des minutes, la domination passe d'un camp à l'autre, mais à la demi-heure de jeu les camarades d'ADJAOUDI vont accentuer leur pressing sur la défense tunisienne.

Les Verts obtiennent un corner exécuté en deux temps, le capitaine TOUENTI prend possession du cuir, adresse un centre dans la surface de réparation vers Hadji CHEKAL qui reprend de la tête pour battre l'infortuné gardien de but tunisien MEMICHE (37'). La mi-temps sera sifflée à l'avantage des Algériens sur ce score d'un but à zéro.

Les jeunes de LACETTE reviennent sur la pelouse avec plus de grinta et d'envie de faire le break. Les Verts prennent possession du milieu de terrain en déclenchant des attaques très dangereuses qui ont failli être transformées en buts par RAHOU (48'), MESSAOUD SALEM (52') ou encore OUSSAMA AMAR (55').

Jusque-là plutôt au repos, le gardien MELLALA va étaler toute sa classe dans la deuxième moitié de la seconde période. A lui seul, il va annihiler plusieurs tentatives tunisiennes (62', 65', 70'). De son côté, OUSSAMA AMAR avait une occasion de corser la marque à la (79') s'il n'avait pas abusé des dribbles alors qu'il y avait sur son côté droit AKHRIB bien démarqué.

Les Algériens vont gérer les dernières minutes avec plus ou moins de la tension autour des bois de MELLALA, mais sans véritable danger.

En demi-finale, les protégés de LACETTE vont rencontrer l'Egypte qui a éliminé le Maroc (2 à 1).

L'autre demi-finale mettra aux prises l'Arabie Saoudite à la Palestine, toutes deux qualifiées grâce aux tirs au but après leurs matchs nuls contre le Yémen (0 à 0) et la Jordanie (1 à 1).

A.D.

SÉMINAIRE SUR LE FESTIVAL DU COSTUME TRADITIONNEL ALGÉRIEN

Le rôle des habits traditionnels dans la sauvegarde de l'identité nationale

Les participants au séminaire national sur le costume traditionnel organisé dimanche à Alger dans le cadre du 5e Festival national du costume traditionnel algérien, ont mis en exergue le rôle des habits traditionnels dans la sauvegarde de l'identité nationale. Le séminaire a été ponctué d'interventions scientifiques données par des académiciens et des chercheurs de différentes universités sur les habits traditionnels algériens à l'instar d'El Hassani (pour femmes) ainsi que le Burnous et Kechabia (pour hommes) d'Ouled Nail et bien d'autres. Dans son allocution d'ouverture, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a indiqué que son département ministériel entendait par l'organisation de cette manifestation «établir une fusion entre la culture et la science (...), l'objectif étant de conférer un aspect scientifique aux monuments de l'identité culturelle algérienne et la prémunir de la propagande. «Le costume traditionnel est l'un des vecteurs de l'identité, car reflétant la pensée et l'histoire de la société algérienne», a-t-elle expliqué. Dans sa communication sur le costume El Hassani pour femme et son rôle dans la sauvegarde de l'identité culturelle de la société Hassani, l'universitaire Lembarka Belahcene (Université d'Oran) a précisé que ce costume était propre à la communauté Hassani qui existe à Tindouf, Adrar, Tamanrasset, voire dans d'autres pays voisins tels que le Sahara occidental, le Niger et le Mali. Utilisée comme habit quotidien car résistant notamment aux conditions climatiques du sud du pays, la Melha, apparue au 16e siècle, est portée également lors d'occasions heureuses et est devenue même un standard de beauté de la femme sahraouie dite «hassania». De son côté, l'universitaire Aissaoui Bouakez a affirmé, dans son intervention sur «L'habit traditionnel des hommes d'Ouled Nail, un aspect de la résistance culturelle», que «de nombreux manuscrits et écrits notamment de voyageurs, orientalistes et photographes ont répertorié ce type d'habit connu dans la région de Djelfa où l'on continue à porter ce costume». Le patrimoine arabe ne se traduit pas seulement par le Burnous ou la Kachabia à Ouled Nail, il se manifeste aussi dans la Gandoura, le pantalon, les tenues arabes et les chaussures en cuir, a expliqué le chercheur, précisant que «même les fauconniers ont leurs propres tenues».

APS

79^E MOSTRA DE VENISE

La cinéaste algérienne Sofia Djama membre des jurys

La réalisatrice et productrice algérienne de cinéma, Sofia Djama, figure parmi les membres des jurys de la 79^{ème} édition du festival international de cinéma de Venise, prévue du 31 août au 10 septembre dans cette ville du nord-est de l'Italie, ont annoncé les organisateurs.

Sofia Djama fera partie du jury « Orizzonti » (Horizons), une des catégories officielles de la Mostra de Venise, présidé par la réalisatrice et productrice espagnole Isabel Coixet, au côté

de la réalisatrice italienne, Laura Bispuri, du metteur en scène américain Antonio Campos et du journaliste français

Edouard Waintrop. Le jury Orizzonti décernera les prix de cette section dont celui du meilleur film, meilleur réalisa-

FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD

FORTE AFFLUENCE DU PUBLIC LORS DE LA TROISIÈME SOIRÉE

La troisième soirée de la 42^e édition du Festival international de Timgad a enre-

UN HOMMAGE LUI SERA RENDU CE VENDREDI À L'OPÉRA D'ALGER

L'AARC ravive la mémoire de la reine des Aurès, Zoulikha

Surnommée la reine des Aurès, Zoulikha a été très populaire dans les années 70. Avec bonheur, elle fait du chant, à chaque fête, à chaque soirée artistique, sa raison de vivre. Avec sa voix extraordinaire, capable d'interpréter six modes du genre, cette artiste complète avait à son actif une trentaine de cassettes.

Par Meriem Djouder

A cet effet, l'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel (AARC), organisera un spectacle en hommage à la fleur de Khenchela, « Zoulikha » de son vrai nom Hassina Laouadj, et ce vendredi 05 août, à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaih.

Au programme, une projection d'un film documentaire retraçant la vie et l'œuvre de l'artiste Zoulikha. Qui sera suivi de témoignage de Cheikh « Amar Bouaziz » de Biskra. La soirée se poursuivra avec un spectacle musical, animé par l'orchestre sous la houlette du chef d'orchestre « Kamal Maati ». Un tour de chant, sera également organisé avec la participation de Dounia el Djazairya, Nadia Gherfi, Cheikh El-Merniz, Bariza, Radia Manal et Dalila Amal. A la fin de la soirée, cet ensemble de chanteuses présenteront un Tableau final, sous l'intitulé « Sab Errachrach ». De son vrai nom Hassina Laouadj, Chabba Zoulikha est née le 6 décembre 1956 à Khenchela, au sein d'une famille modeste dont le père, originaire de Boussaâda, est un féru de théâtre. Elle commence à chanter à l'âge de 10 ans. Le terroir Auresien est conté admirablement dans de longs poèmes anonymes, portés haut par une femme terriblement empreinte de la culture orale. Chabba Zoulikha enregistre dans une maison de disques à Annaba, ses deux premiers titres : Esbitar El-âali et Ma tabkich ya Salima. Ce premier 45 t sera un grand succès. En 1968, la chanteuse arrive à Alger, timide et réservée, cette talentueuse interprète du Chawi et du Sétifien veut enregistrer des chansons. Elle rencontre le poète Abderrahmane Kassem et lui demande des textes. L'émission Alhane Ouâ Chabab de 1976, au cours de laquelle



elle interprète un succès, le fameux Sob Errachrach, la révèle au grand public. Douée d'une voix extraordinaire, capable d'interpréter 6 modes du genre « ay eye », chabba Zoulikha, avec l'aide notamment de Maâti Bachir et les conseils de Khelifi Ahmed, aura une ascension fulgurante. En une année, elle est pratiquement au sommet de sa gloire. Si au cinéma, son apparition se limite à l'Olivier de Boulhilet

(1977), un long métrage de N. Azizi, partageant le rôle principal avec Azzedine Medjoubi, dans le chant, ses interventions sont plus rigoureuses. Les succès tels que Sab Errachrach et Inas Inana, tirés du patrimoine, témoignent de cette exigence. Avec une trentaine de cassettes, Zoulikha s'imposera comme la voix la plus convaincante du bédouin de l'Est algérien dans ses variantes auresiennes, sétifiennes et sahariennes.

Sa dernière intervention télévisée date de février 1992 à l'occasion du téléthon Diar Errahma. La chanson choisie évoquait la mort, et la Miséricorde du Très Haut. Le mal la rongea déjà. Elle mourra d'un cancer de la gorge à Alger, le lundi 15 novembre 1993, chez elle, à Kouba. Elle n'avait que 37 ans et une trentaine de cassettes. Elle sera enterrée par sa famille à Khenchela.

M. D.

teur, du meilleur scénario et de la meilleure interprétation (féminine et masculine). Également scénariste, Sofia Djama, a réalisé plusieurs courts métrages dont « Mollement samedi matin » (2012), un film plusieurs fois primé dans des festivals à travers le monde. Son premier long métrage de fiction « Les bien-

heureux », sorti en 2017, a remporté le prix « Orizzonti » de la meilleure actrice pour Lina Khoudri à la Mostra, en plus d'avoir été primé en France, en Suisse et aux Emirats-Arabes-Unis. Au total, 23 films seront en lice pour le prestigieux « Lion d'or » du meilleur film à l'édition édition 2022 de la Mostra.

R. C.

gistré, dans la soirée de dimanche à lundi, une affluence record du public. Près de cinq heures avant l'ouverture de l'avant-dernière soirée de cette manifestation, le public commençait à arriver en masse au théâtre de plein air de Thamugadi d'une capacité de plus de 5.000 places. Beaucoup n'ont pas pu y accéder, le théâtre ayant affiché complet. Hamid Belbeche, le premier à se produire sur scène, a fait vibrer l'assistance avec ses chansons du terroir.

La chanson sahraouie était également au rendez-vous interprétée par le groupe « Tikoubaouine » qui a fait danser longuement le public au rythme de sa musique mêlant le patrimoine musical antique de cette région à des mélodies modernes. La montée sur scène de Bilal Al-Saghir, Didin Canon et Djalil Palermo a enflammé le public qui a repris en chœur leurs chansons.

R. C.

PÉTROLE

La production de la Libye revient sur le marché mondial après trois mois de paralysie

«Nous sommes heureux d'annoncer que nos cadences de production ont atteint les niveaux d'avant la force majeure de 1,2 million de barils par jour», a annoncé ce mardi la compagnie nationale pétrolière libyenne, qui avait subi un blocus d'une partie de ses sites d'extraction et de production de mi-avril à mi-juillet.

L'or noir libyen est toujours soumis aux tensions politiques internes entre les deux clans rivaux de l'ouest et de l'est du pays qui veulent tirer profit de la principale source de devises étrangères.

Une bonne nouvelle sur un marché mondial des hydrocarbures très tendu. La production pétrolière en Libye a retrouvé son niveau d'avant-blocus qui avait paralysé l'économie libyenne de mi-avril à mi-juillet. Soit 1,2 million de barils par jour, d'après le ministre du Pétrole et du Gaz à l'AFP.

«Nous sommes heureux d'annoncer que nos cadences de production ont atteint les niveaux d'avant la force majeure de 1,2 million de barils par jour», a confirmé dans un communiqué la Compagnie nationale de pétrole (NOC) qui gère le monopole du pétrole libyen.



L'état de force majeure, qui avait été déclaré mi-avril, autorisait la NOC à ne pas honorer ses contrats de livraison de pétrole. Pourtant doté des plus grandes réserves pétrolières d'Afrique, la Libye est plongée dans le chaos économique et surtout politique depuis l'effondrement du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Le pays qui fût longtemps le premier producteur de pétrole d'Afrique est

désormais en proie à la guerre civile, par ailleurs théâtre d'influence entre grandes puissances qui soutiennent les clans rivaux.

Deux gouvernements revendiquent la légitimité du pouvoir depuis mars: celui de Tripoli à l'Ouest dirigé par Abdelhamid Dbeibah depuis 2021 et celui de Fathi Bachagha, appuyé par le camp du maréchal Khalifa Haftar. Au milieu de ces vives ten-

sions, qui virent régulièrement à l'affrontement armé entre milices, le pétrole fait figure de manne précieuse quand l'économie est exsangue depuis plus d'une décennie.

Tenaillé entre ces intérêts politiques, l'or noir libyen se trouve pris en otage. Mi-avril, six gisements et terminaux pétroliers majeurs avaient suspendu leur activité sur décision de groupes inféodés au camp de l'Est. Ces

derniers exigeaient notamment du clan de Tripoli une «répartition équitable» des bénéfices pétroliers. La production de la première, et quasi-unique source de revenus du pays grâce à l'exportation, était même tombée à 400.000 barils par jour.

UN FACTEUR DE DÉTENTE SUR LE MARCHÉ DU BRUT

Mi-juillet, les groupes à l'origine du blocage ont finalement annoncé la levée de l'embargo sur la production et l'exportation après une conciliation de circonstance entre camps de l'Est et de l'Ouest qui ne l'ont néanmoins pas officialisée. Selon des sources diplomatiques occidentales, l'accord permet à Dbeibah de recevoir du camp Haftar une plus grande part des recettes pétrolières.

Le retour du brut libyen ouvre des perspectives de détente sur le marché mondial du pétrole, confronté à des prix record à cause d'un manque d'offre. Les pays occidentaux cherchent des alternatives au pétrole russe qui pourrait venir à manquer comme le gaz et sollicite de plus en plus leurs partenaires moyen-orientaux et africains à l'image de la visite de Joe Biden fin juillet en Arabie Saoudite. L'Opep se réunit mercredi à Vienne et devrait acter une augmentation relative de la production de pétrole, de nombreux pays membres étant déjà au maximum de leurs capacités sans atteindre leurs quotas respectifs. **latribune.fr**

LIBAN

«La crise du pain est terminée à 90 %»

La nouvelle commission mixte pour «surveiller et distribuer de manière équitable le blé et la farine au cours des différentes étapes» de la production de pain au Liban, créée il y a une dizaine de jours, a annoncé dimanche que «la crise du pain était terminée à 90 %, et que les files d'attente ont disparu». Pour arriver à cette conclusion, l'équipe présidée par le

ministre sortant de l'Économie et du Commerce Amine Salam et composée de représentants des municipalités, du ministère de l'Intérieur, et des Forces de sécurité intérieure, en particulier les renseignements et les douanes, indique avoir «mené une enquête dans toutes les régions libanaises». Depuis plusieurs mois, les boulangeries et minoteries se

plaignent de ne pas avoir accès à la farine et le blé subventionnés à 100 % au taux officiel, alors que, dans le même temps, Amine Salam avait indiqué au début du mois de juillet qu'il existait une contrebande et un marché noir de farine et de blé. Il a d'ailleurs annoncé dimanche que plusieurs propriétaires de boulangeries et minoteries ont été

arrêtés et déferés devant la justice. Lorsqu'elle a été créée, la commission avait déclaré qu'elle souhaitait mettre en place un mécanisme pour surveiller les quantités de blé et de farine dans le pays, depuis «l'accostage des navires aux ports du pays jusqu'à la vente du pain dans les boulangeries».

L'ORIENT-LE JOUR

Le président serbe appelle au dialogue pour résoudre pacifiquement les problèmes avec le Kosovo

Par Mustafa Talha Öztürk

À l'issue d'une réunion avec l'état-major général des forces armées, le président serbe Aleksandar Vucic a appelé au dialogue, dimanche, pour résoudre les problèmes avec le Kosovo, alors que les tensions continuent de couver en raison de conflits qui auraient éclaté à la frontière serbe.

"Il est extrêmement important pour nous que le dialogue se poursuive et que nous commencions à résoudre les choses de manière pacifique", a déclaré Vucic.

Le président serbe a déclaré qu'ils ont exhorté les acteurs de la communauté internationale à faire tout leur possible pour mettre fin aux tensions à la frontière du Kosovo.

"Je crois que nous aurons de bonnes nouvelles. J'espère que la situation se calmera demain et que nous parviendrons à la paix grâce à de nouvelles solutions de compromis, a-t-il déclaré.

Selon lui, la Serbie sera probablement confrontée à sa plus grave confrontation politique dans les prochains jours.

"Je tiens à remercier ceux qui ont soutenu la Serbie... Je tiens tout particulièrement à remercier les représentants du ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, qui ont réagi de manière très correcte", a déclaré Vucic. Il a ajouté que des efforts sont déployés pour apaiser les

tensions.

"Peu importe la difficulté, il n'y aura pas de capitulation et la Serbie vaincra", a déclaré le président serbe.

Par ailleurs, le gouvernement du Kosovo aurait décidé de reporter d'un mois ses décisions concernant les cartes d'identité et les plaques d'immatriculation serbes après l'aggravation des tensions.

Les tensions entre la Serbie et le Kosovo sont montées d'un cran dimanche avant l'entrée en vigueur, lundi, d'une nouvelle loi kosovare rendant obligatoire pour tous, y compris les Serbes vivant au Kosovo, la possession d'une carte d'identité et d'une plaque d'immatriculation kosovares. Selon les médias locaux, des

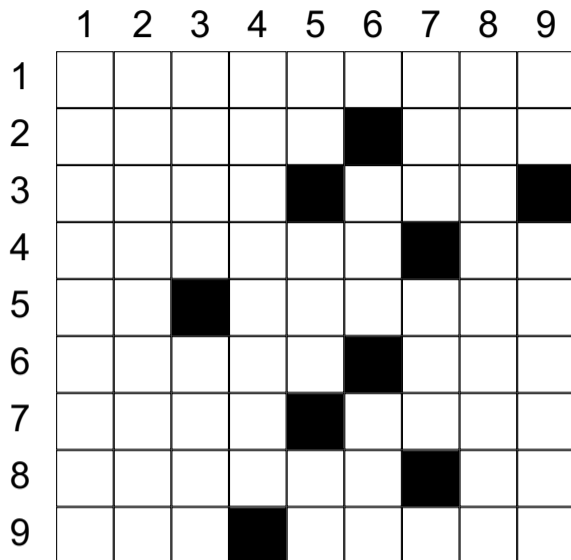
sirènes de raid aérien ont été entendues le long de la frontière entre le Kosovo et la Serbie, alors que le Kosovo s'apprêtait à restreindre les passages frontaliers. Des coups de feu ont été signalés dans certains endroits non précisés du nord du Kosovo, mais la police kosovare a publié une déclaration indiquant qu'aucune information officielle ne faisait état de blessés.

"Nous appelons tous les citoyens et les médias à ne pas se laisser abuser par les fausses informations, qui tendent à déstabiliser la situation et à créer la panique", a-t-elle ajouté. Le ministère serbe de la

Défense a publié une déclaration affirmant que le gouvernement kosovar diffuse une énorme quantité de désinformations, notamment par le biais de faux comptes sur les médias sociaux. Il a ajouté que l'armée serbe n'avait "en aucun cas pénétré sur le territoire du Kosovo". Le Kosovo, qui est majoritairement habité par des Albanais, s'est séparé de la Serbie en 1999 et a déclaré son indépendance en 2008. Il est reconnu par plus de 100 pays, dont les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et la Turquie. La Serbie ne l'a pas reconnu et continue de revendiquer le territoire.

A. A.

MOTS CROISÉS



Horizontalement

- 1- Elle indique la direction du vent.
- 2- Enlevant - Atome ou groupe d'atomes.
- 3- Insecte des eaux stagnantes - Organisation des Nations unies.
- 4- Frangins - Région militaire.
- 5- Entre sol et si - Apprécie beaucoup.
- 6- Carte maîtresse - Monnaie en Extrême-Orient.
- 7- Pas avoués - Gardé en main.
- 8- Animaux protecteurs d'un clan - Règle de dessinateur.
- 9- Ecole nationale d'administration - Résultat d'une action.

Verticalement

- 1- Qui a ou peut prendre du volume.
- 2- Action de répéter, de faire de nouveau.
- 3- Réduit en poudre - Montagne de Grèce.
- 4- Qui coûte cher.
- 5- Autre nom du do - Opposé à l'ouest - Pronom personnel.
- 6- Armée du Moyen Age - Télégraphie sans fil.
- 7- Pièce de bois pour soutenir un navire en construction - Baie du Japon.
- 8- Qui est en proie à l'angoisse.
- 9- Adverbe de lieu - Ancienne danse à trois temps.

4FOISQUATRE

Retrouvez sans vous aider du dictionnaire, la bonne orthographe des mots suivants par quatre propositions que nous vous soumettons en barrant les trois mots qui sont faux.

Canonière Canonnière Canonnière Canaunnière	Erotique Érotic Érautique Érotique
Guet-apen Guet-apans Guet-apens Get-apens	Mémorandum Mémorandaum Mémorondum Memorandum

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT
 1- FIGNOLAGE. 2- IRRESOLUS. 3- GOUT - ILES. 4- UNE - USITE. 5- RI - AN - ET. 6- ASEPTISEE. 8- TNT - LEPRE. 9- ETUS - OISE.
VERTICALEMENT
 1- FIGURANTE. 2- IRONISANT. 3- GRUE - ENTE. 4- NET - APT. 5- OS - UNTEL. 6- LOIS - ISEO. 7- ALLIES - PI. 8- GUETTEURS. 9- ESSE - ENNE.

MOTS FLECHES

HORIZONTALLEMENT
 RECONNAIT - RENIFLER - CRI - LIGUE - ANE - NETS - ESTUAIRES - SUT - TIRA - VER - REE - MOLE - NUL - PENAUD - NL - INOUIE - ATTEINTES.
VERTICALEMENT
 TERRASSEMENT - CEINTURON - ION - EUT - LAIE - NIL - REUNI - INFINITE - DON - ALGERIEN - UT - ZIEUTER - UNIE - TRESSAILLES.

4 FOIS QUATRE

Cotonnier - Cynégétique - Licenciement - Plénipotentiaire

BIFFE-TOUT

HONOLULU

MOTS FLÉCHÉS NEUFS SUR DOUZE

PLÉTHORE MOUVEMENT BRUSQUE	ENSEMBLE DE MARCHES RENDU LA PAREILLE	ARBUSTE LES BOEUF Y BOIVENT	UNITÉ DE CHALEUR GÉNISSES	ÉPROUVES
NETTOYAGE DESTRUC- TEURS	ARCHIPEL DE MÉDITERRANÉE BIEN ÉDUQUÉ	UNION DE L'EUROPE REPOS APRÈS REPAS	LA MÊME QUANTITÉ	
SANS RIEN IDEM	SE MARRE ABAT LES AVIONS	AVANT FRANCISCO PRÉNOM DE JHON	COUTUMES POUR LES BULLETINS DE VOTE	
EN RADE TRÈS VIEUX	NOMMA AUX ÉLECTIONS DÉSERT DE DUNES		ARTICLE DÉFINI	
GARNE PETIT CUBE	ARBRIS- SEAUX			

Le dernier MOT

Les lettres non utilisées serviront à former le mot dont la définition est ci-dessous

En 8 lettres :
Roi de Numidie

H I D E U S E M E N T T E R T S I N I M
 A I D R P N R U S V S N A P T L G C O E
 P N N M A A I E E A E M A E O G A U A S
 O A E D P G R V S S A N R V R L L T E R
 S T N A I I O S E S I E T A A E I M I E
 T O C T O E E N S R I M P O S B H C L V
 R E U T A R N I U C S H E S U T A O E A
 O E S R B L S N O E I E E H I S N N T T
 P I R I I E O G E Q N R L R C G E T N N
 H O L U V R E N U E D I A A E I R R O A
 E A L E T N E E K N M G T V N A F T V T
 C V R Y O A T N E Y O I I N C R E F R I
 A G I L G I N T O L S T R T A N U E A R
 R T C C N A E O E E E T I E I T S O S E
 A Y A R T R M P S V D O E A I O S E J M
 C A E T E O I I I I N R T T C R D N O S
 T T E G S H I H E O H I O U C A U I O I
 E O A D C N C R I L P A L C M O S T L C
 R T U R E R O V E A H G R O C I N O O A
 E D A R A M A C C I D E N T R A C E A R

- ACCIDENT
- ACCORDEON
- AFFICHE
- ANNABA
- APOSTROPHE
- ARCHIPEL
- ARCHIVE
- ATTRACTION
- AVANT
- AVERSE
- AVION
- CALIBRE
- CAMARADE
- CAPITAINE
- CAR
- CARACTERE
- CHEMISE

- COL
- CENE
- CONSTANTINE
- CONSTAT
- CYCLONE
- DRAGON
- EMIR
- ETAGERE
- ETERNITE
- GRAPHIQUE
- GREVE
- HIDEUSEMENT
- HISTOIRES
- INDIENNE
- IVRE
- JOURNAL
- KYSTE

- LOGARITHME
- LONGEVITE
- MEDEA
- MERITANT
- MIEL
- MINISTRE
- MOISIR
- MOULE
- NATURE
- NEGOCIER
- NOMADES
- NOTE
- ONDE
- PANTALON
- POLYGAMIE
- RACISME
- RAMASSIS

- RAPACE
- ROTURIER
- SASSE
- SOURIRE
- STERE
- TEMPS
- TENDRESSE
- TOUR
- TRACE
- TRAHISON
- UNIVERSEL
- VENTOUSE
- VICTOIRE
- VITAL

ALGÉRIE- TURQUIE

POUR UNE COOPÉRATION PLUS ACCRUE DANS LE TOURISME

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, effectuera, aujourd'hui, une visite de travail de deux jours en Tunisie, pour participer avec son homologue tunisien, aux travaux de la 5e session de la commission sectorielle mixte, indique un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit dans le cadre « des efforts

de coopération continus entre les deux pays en matière de tourisme », y est-il précisé. Au programme de cette rencontre figure « l'établissement des repères de la nouvelle vision des relations bilatérales, en concrétisation de la volonté commune de booster la coopération bilatérale à des horizons prometteurs, notamment dans

le secteur du tourisme, en dressant un état des lieux des réalisations enregistrées depuis la tenue de la dernière session en Algérie. La rencontre portera également sur « la présentation des visions, des idées et des initiatives visant à renforcer et à intensifier les mécanismes de coopération dans plusieurs domaines », y est-il souligné.

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:07	12:54	16:41	19:52	21:28

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 2 AOÛT 2022 // N°358 // PRIX 20 DA

LE PRÉSIDENT DE L'AFRIQUE DU SUD :

“ NOUS NE SERONS PAS TRANQUILLES TANT QUE LE SAHARA OCCIDENTAL ET LA PALESTINE DEMEURENT SOUS OCCUPATION ”

Le président de l'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, a affirmé dans son discours prononcé devant les membres participant au 6^e congrès du parti au pouvoir, le Congrès national africain, pour définir les politiques publiques de la prochaine période, que son parti et son pays ne pouvaient être tranquilles tant que le Sahara occidental et la Palestine demeurent sous occupation.



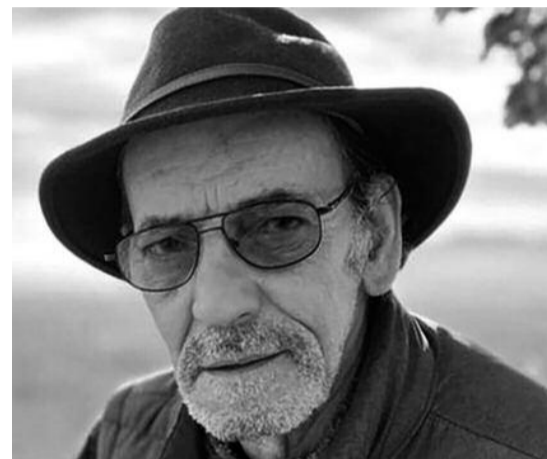
« Nous ne pouvons pas être tranquilles tant que le Sahara occidental demeure toujours sous occupation et nous ne pouvons accepter que l'occupation et la répression soient la destinée du peuple palestinien », a déclaré le président sud-africain dans son discours de clôture prononcé dimanche et dont les propos ont été rappor-

tés par l'Agence de presse sahraouie SPS. Le président sud-africain a soutenu qu'« il nous appartient tous de soutenir avec grande force ces deux causes pour construire un monde meilleur ». « Nous devons intensifier largement notre action à l'échelle mondiale pour que nous puissions jouer un rôle efficace dans le

règlement du conflit et soutenir les luttes des peuples opprimés de par le monde », a-t-il ajouté. Lors de ce congrès qui a examiné plusieurs questions politiques internes et externes, les causes sahraouie et palestinienne ont bénéficié d'un grand soutien de la part des membres congressistes du parti. **APS**

DÉCÈS DU RÉALISATEUR NASREDDINE GUENIFI

Nasreddine Guenifi, scénariste et réalisateur de « Nous n'étions pas des héros », est décédé hier à l'âge de 79 ans, a annoncé le Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA). Le défunt a travaillé comme agent technique à la Radiodiffusion télévision algérienne (RTA), réalisateur de documentaires et de fictions, photographe, scénariste et dessinateur



de presse à « El Moudjahid Hebdomadaire ».

COVID-19

LES CONTAMINATIONS REPARTENT À LA HAUSSE

92 nouveaux cas confirmés de Covid-19 (contre 80 cas recensés hier) et 70 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré au cours des dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

Ainsi, le total des cas atteints de la Covid-19 en Algérie s'établit à 267 287. En revanche celui des décès demeure inchangé (6 876 cas), tandis que la totalité des patients guéris passe à 179 339 cas. Par ailleurs, quatre patients sont actuellement en soins inten-

sifs, précise la même source, relevant que 26 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

DOUANES

SAISIE DE 3100 BIDONS DE 5 LITRES D'HUILE DE TABLE DESTINÉS À LA CONTREBANDE

Les services des douanes, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire, ont saisi 3100 bidons de 5 litres d'huile de table destinés à la contrebande à Bordj Badji Mokhtar, selon un communiqué publié, hier par la Direction générale des douanes. Selon

la même source, cette opération s'inscrit dans le cadre de « la mise en œuvre des instructions des pouvoirs publics visant à maintenir la stabilité du marché intérieur et à assurer l'approvisionnement continu des citoyens en produits de consommation. L'opération s'inscrit

également dans le cadre d'efforts de terrain conjoints des services opérationnels des équipes douanières, menés en coordination avec les services de sécurité dans le cadre de la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes », concluent les services des douanes.

LE PREMIER NAVIRE CÉRÉALIER UKRAINIEN A QUITTÉ ODESSA POUR LE LIBAN

Le ministère turc de la Défense a annoncé que le premier navire de céréales alimentaires a quitté le port ukrainien d'Odessa aujourd'hui, lundi. Le ministère turc de la Défense a déclaré que « le navire Razoni, chargé de maïs et battant pavillon de la Sierra

Leone, sera le premier navire à quitter le port ukrainien d'Odessa et à se diriger vers le Liban », selon « Reuters ». Un communiqué publié par les Nations Unies a déclaré que le navire transportait plus de 26 000 tonnes de maïs, selon l'Associated Press. Le navire devrait arri-

ver à Istanbul mardi, où il sera inspecté avant d'être autorisé à se rendre au Liban, a indiqué le ministère turc de la Défense. Le ministère a expliqué que d'autres expéditions suivront « le long des voies maritimes car les procédures sont terminées », selon « l'AFP ». **AFP**

